



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le vendredi 12 mai 2006 — Vol. 39 N° 12

Interpellation: L'avenir économique des régions ressources

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

328.714

162

Q3

Comm

2006/07

7

52

St. John

in the ...

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le vendredi 12 mai 2006 — Vol. 39 N° 12

Table des matières

Exposé du sujet M. Sylvain Pagé	1
Réponse du ministre M. Raymond Bachand	2
Argumentation	
M. Sylvain Pagé	4
M. Raymond Bachand	5
M. André Gabias	6
M. Sylvain Pagé	7
M. Raymond Bachand	8
M. Sam Hamad	8
M. Sylvain Pagé	10
M. Raymond Bachand	10
M. André Gabias	11
Mme Danielle Doyer	12
M. Raymond Bachand	13
M. Sam Hamad	14
Mme Danielle Doyer	15
M. Raymond Bachand	16
M. André Gabias	17
Mme Danielle Doyer	17
Conclusions	
M. Raymond Bachand	18
M. Sylvain Pagé	19
M. Claude Bachand, vice-président	

Le vendredi 12 mai 2006 — Vol. 39 N° 12

Interpellation: L'avenir économique des régions ressources*(Dix heures trois minutes)*

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Donc, à l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir fermer leurs téléphones cellulaires et tout autre objet qui pourrait vous déranger et nuire à la qualité de nos échanges.

Donc, le mandat de la commission est de procéder à l'interpellation adressée à M. le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. le député de Labelle, sur le sujet suivant: L'avenir économique des régions ressources.

Donc, Mme la secrétaire, est-ce qu'il y a des remplacements?

La Secrétaire: Oui, M. le Président. M. Hamad (Louis-Hébert) remplace M. Blackburn (Roberval); M. Gabias (Trois-Rivières) remplace M. Descoteaux (Groulx); et M. Pagé (Labelle) remplace Mme Richard (Duplessis).

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la secrétaire. Donc, vous me permettrez, mesdames messieurs, de saluer les collègues du côté de l'opposition, M. le député de Labelle, Mme la députée de Matapédia, ainsi que la collègue du député de Labelle et M. le ministre bien sûr avec tout votre personnel et nos collègues qui sont là pour vous appuyer.

Je me permets donc de vous rappeler brièvement le déroulement de la séance parce que c'est important un petit peu de se rappeler ça, parce que des interpellations, là, des fois, là, on perd un peu la notion du fonctionnement, compte tenu que ça arrive de temps à autre.

Donc, dans un premier temps, l'interpellant, M. le député de Labelle, aura un temps de 10 minutes, suivi du ministre pour également 10 minutes, pour bien cibler le sujet. Et ensuite il y aura des périodes de cinq minutes qui seront allouées sur la séquence suivante: d'abord, un député de l'opposition, ensuite le ministre, puis les députés aussi du côté ministériel, qui viendront compléter. 20 minutes avant midi, j'accorderai 10 minutes de conclusion, M. le ministre, et un temps de réplique évidemment au député de Labelle. Enfin, le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser midi, une chose qui vous réjouira sûrement.

Donc, nous allons, sans plus tarder, procéder à l'interpellation. Donc, M. le député de Labelle, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet**M. Sylvain Pagé**

M. Pagé: Merci, M. le Président, M. le ministre, les gens qui vous entourent, MM. les députés. Je veux remercier aussi la présence, souligner et remercier la présence de ma collègue députée de Matapédia, porte-parole des dossiers

forêts. Et vous savez jusqu'à quel point, M. le ministre, les forêts, dans les régions du Québec, c'est excessivement important. Dans ma tournée des régions, à travers le Québec, j'ai commencé par la région de la Mauricie, et les gens des compagnies forestières me disaient: Vous savez, M. Pagé, pour que Montréal se porte bien, il faut que les régions se portent bien, et pour que les régions se portent bien, il faut que l'industrie forestière se porte bien. Alors, pour cette raison fort importante, essentielle, il y aura trois blocs consacrés à la forêt ce matin, je vous l'annonce tout de suite.

Alors, je vous disais, M. le ministre, vous le savez, que je suis le nouveau porte-parole des dossiers région. Je suis moi-même quelqu'un d'une région qui vit des difficultés. Dans les Hautes-Laurentides, MRC Antoine-Labelle, encore 16 % de chômeurs, autant de personnes sur la sécurité du revenu. Et le constat que l'on fait, quand on fait le tour du Québec — j'ai maintenant huit régions de visitées à travers du Québec — le constat que l'on fait, c'est que pour les régions, c'est difficile présentement. On vit beaucoup d'incertitude et on est en attente. La situation n'est pas rose. Les régions ressources, quand on constate le degré d'emploi, pour la plupart, c'est des pertes d'emploi depuis les trois dernières années.

Bien sûr, vous allez me répondre qu'il faut composer avec la hausse du dollar canadien. Bien sûr. Bien sûr, vous allez me dire qu'il y a des difficultés dans l'industrie forestière, on le remarque, et ma collègue va en parler tantôt, mais je vous ferai remarquer, dès le départ, que le rapport Coulombe, qui à raison prévoyait la coupure des possibilités forestières de 20 %, prévoyait également... et était clair dans ses recommandations: Si vous faites ces coupures, vous devez également accompagner de mesures d'atténuation. Les mesures sont venues beaucoup trop tard et elles ne sont venues qu'en partie. Donc, une absence de stratégie éditoriale.

En campagne électorale, vous vous targuiez, le Parti libéral du Québec, d'être le parti des régions. Ce que je constate sur le terrain, M. le ministre, c'est que, trois ans plus tard, vous avez failli à la tâche. Vous avez failli à la tâche pour la simple et bonne raison que vous n'avez pas investi dans les régions du Québec. Comment pouvons-nous nous targuer d'être un parti des régions et écrire une déclaration solennelle que vous avez écrite, votre parti politique, en mai 2001, à votre caucus de Mont-Tremblant, déclaration solennelle signée par le député de Sherbrooke, maintenant premier ministre, qui disait, et je le cite, «qu'un futur gouvernement libéral fasse du développement des régions et des milieux ruraux une priorité absolue». Une priorité absolue. Et ce qu'on constate, dans les deux premières années qui ont suivi l'élection de ce gouvernement, c'est des coupures de 45 % dans le développement économique des régions, près de 365 millions de coupures. Donc, situation difficile et des régions ressources qui sont fragilisées, des promesses non tenues, des engagements qui sont reniés.

En fait, comme on l'a vécu avec... hein, souvenons-nous, écrit noir sur blanc: Nous n'augmenterons pas le

tarif des garderies. Et pourtant 40 % de hausse. On va baisser les impôts de 1 milliard de dollars; on l'a vu, ces choses-là ne se réalisent pas. Ce n'est pas directement des dossiers de région, mais ça touche les gens également dans les régions, ces promesses qui ne sont pas tenues.

On est toujours en attente d'une véritable stratégie parce que vous aviez promis une stratégie de développement économique pour les régions. La seule stratégie qui fonctionne dans les régions, ce que l'on entend partout, c'est la stratégie que nous avons mise de l'avant en 2001, qui s'appelle la stratégie des régions ressources. Et on veut en reparler avec vous ce matin parce que les gens dans les régions ressources, ils sont en attente, ils se demandent ce qui va se passer avec la stratégie. Vous avez annoncé que vous étiez pour reconduire cette stratégie, mais à quelle hauteur, de quelle façon, on ne le sait pas.

Et évidemment ce qu'il faut mettre également dans ce débat, c'est également les commentaires des régions centres qui effectivement souhaitent une réévaluation de cette stratégie. Et, nous, nous disons: Oui, il faut faire une évaluation, mais ne pas remettre en question la stratégie des régions ressources.

● (10 h 10) ●

On se souviendra, M. le ministre, vous n'étiez pas ici en 2003, mais qu'il y a eu une motion unanimement votée à l'Assemblée nationale, en 2003, réclamant une politique de développement des régions dans les plus brefs délais. Vous avez voté avec nous sur cette motion unanime. Trois ans plus tard, nous sommes toujours en attente.

À l'automne dernier, votre prédécesseur a déposé un semblant de stratégie qui a été d'ailleurs qualifiée de «coquille vide» par plusieurs analystes, et cette stratégie, aujourd'hui, on en attend encore les couleures. Et d'ailleurs on pouvait lire dans cette stratégie, à la page 80, et là j'ouvre les guillemets: «Rendre publique, d'ici mars 2006 — on rend restait à mai 2006; rendre publique, d'ici mars 2006; et ça, c'est écrit noir sur blanc dans votre stratégie de L'Avantage québécois — une stratégie d'intervention en matière de développement économique[...], portant notamment sur les régions ressources et les territoires aux prises avec des difficultés économiques — difficultés économiques — majeures», pouvant être élaborée par votre ministère et le ministère des Finances. On est en mai 2006. Est-ce que vous allez pouvoir me déposer, M. le ministre, cette stratégie ce matin? On n'a pas encore vu la couleur de cette stratégie.

Dans cette stratégie, on parlait également d'«annoncer [...] une stratégie de création de richesse [pour] les ressources naturelles mise en oeuvre par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune». Alors, on espère toujours. Cet engagement n'est toujours pas tenu.

Dans un autre ordre d'idées, les ententes ACCORD, je vous dirai qu'en 2002 il y avait un momentum au Québec. Les gens d'affaires, la société civile, les entrepreneurs, les leaders des différentes MRC et régions du Québec étaient tous unanimement derrière cette entente qui d'ailleurs avait été félicitée par le député de Sherbrooke à l'époque, maintenant premier ministre du Québec. On devait passer à l'action avec la mise en oeuvre pour 2003-2004 dans votre stratégie annoncée par votre prédécesseur à l'automne dernier. Ce qu'on en dit, c'est que la mise en oeuvre se ferait d'ici 2010, d'ici 2010. Pourtant, il y avait momentum pour agir rapidement. Je vais vous dire, dans mon tournée à travers le Québec, partout ce qu'on me dit: Qu'est-ce

qu'on attend pour mettre en oeuvre les ententes ACCORD? Bien sûr, vous allez me dire: Dans le dernier budget... Et moi, j'étais heureux, assis de mon banc, là, de voir qu'il y avait 12,5 millions d'annoncés pour la mise en oeuvre. Je me suis dit: Enfin, on a compris. 12,5 millions. Quand on a gratté un peu à l'étude des crédits, ce qu'on s'est rendu compte, c'est que, pour l'année 2006-2007, c'est 2,5 millions, et les deux années suivantes, c'est 5 millions. Alors, quand vous faites le décompte, là, pour une région comme la Côte-Nord, là, c'est à peu près 100 000 \$. Je vais vous dire, comme mise en oeuvre, on n'ira pas très loin. Alors, ça aussi, ça dépote énormément les régions du Québec.

Donc, votre stratégie du laisser-faire a freiné — a freiné — le développement économique des régions, et, pendant ce temps-là, il y a des fermetures d'usines. Dans nombreuses régions, c'est des pertes d'emploi. Ce n'est pas pour rien si aujourd'hui on constate que le Québec n'a créé que, dans les trois dernières années, 13,7 % des emplois de tout le Canada et que, depuis le début de l'année, des analystes nous disent que c'est le pire début d'année en termes de création d'emplois depuis la crise de 1991. C'est sûr que le ministre va trouver une façon de nous dire, ce matin, que tout va bien, puis le député de Labelle est pessimiste, mais je vous invite, M. le ministre, à venir sur le terrain, je vous invite à faire le constat que nous faisons partout dans les régions. Nous sommes en attente, et l'incertitude que vous créez, les coupures que vous avez faites dans les dernières années ont fait mal aux régions, et particulièrement dans les régions ressources.

Alors, M. le ministre, ce que j'attends, ce que je souhaite de votre part ce matin, c'est que vous nous donniez un peu d'espoir, que vous nous disiez que des outils importants que nous avons mis en place ou que des nouveaux outils que vous pourriez nous présenter ce matin pour qu'on soit capable de relancer les régions... J'ose espérer que le ministre répondra à nos préoccupations, parce que c'est les préoccupations que nous partageons avec les hommes et les femmes des régions du Québec qui vivent l'incertitude dans nombreuses régions, et j'espère que l'incertitude, ce matin, pourra faire place à un peu d'espoir pour les gens des régions du Québec. Merci, M. le ministre, M. le Président.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, M. le député de Labelle. M. le ministre, pour 10 minutes.

Réponse du ministre

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Merci, M. le Président. Oui, il y a de l'espoir, M. le Président. Alors, je tiens à remercier les membres de la commission parlementaire qui sont présents, particulièrement mes collègues de Louis-Hébert et de Trois-Rivières, et je vous souligne aussi la présence des trois hauts fonctionnaires du ministère, le sous-ministre, M. Demers, Mario Bouchard et Pierre Cléroux, de même que M. Lessard, qui est de mon cabinet.

M. le député de Labelle, vous nous avez interpellés sur une question d'intérêt général, l'avenir des régions ressources, et c'est un dossier pour lequel le gouvernement consent des efforts significatifs et constants au cours des trois dernières années. Le soutien à l'économie des régions nous tient à coeur, et ça me fait grand plaisir au fond d'avoir l'occasion d'en parler aujourd'hui, parce qu'en général on

n'en parle pas beaucoup dans cette Assemblée, avec les questions qu'on reçoit de l'opposition.

Dressons donc un bilan, un portrait de l'économie des régions ressources pour regarder les actions concrètes. Vous savez que le gouvernement s'est donné une vision; il en a une, stratégie de développement économique, L'Avantage québécois, qui a un objectif très clair: créer davantage de richesse pour l'ensemble des Québécois dans l'ensemble des régions du Québec.

Mais on sait qu'il y a certains territoires, comme les régions ressources, qui sont confrontés à des défis très importants à cause d'une structure économique qui est basée sur une trop forte concentration dans certaines activités et à cause du manque de diversification de leur tissu économique régional. C'est donc, la diversification de l'économie des régions, un enjeu fondamental. Les communautés doivent être moins dépendantes des conjonctures de l'économie, et il faut donc que l'État québécois appuie avec des mesures adaptées l'économie et les travailleurs des régions ressources.

L'économie des régions ressources s'est améliorée de façon constante au cours des dernières années, M. le... M. le Président, pardonnez-moi, mais il est vrai qu'elle demeure moins prospère que l'économie des autres régions du Québec. Contrairement à ce qui a été affirmé tout à l'heure, il y a plusieurs régions ressources du Québec où le taux de chômage a baissé au cours des trois dernières années: dans le Bas-Saint-Laurent, il a baissé; en Abitibi, il est passé de 10 % à 8,9 %; en Mauricie, de 9,2 % à 8,1 %; au Saguenay—Lac-Saint-Jean, une baisse de presque deux points, 11,5 % à 9,6 %; la Côte-Nord la même chose, c'est en bas de 10 %. Il y a une amélioration constante. Il reste cependant des régions comme la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent où l'amélioration n'est pas satisfaisante pour nous.

Le taux d'emploi aussi a augmenté dans la plupart des régions du Québec, sauf celle de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Et le rythme de croissance des investissements est plus élevé dans ces régions que dans l'ensemble du Québec. Donc, il y a des améliorations dans la situation économique mais nous demeurons préoccupés, c'est clair, par l'avenir économique et le développement économique de ces régions.

Il y a plusieurs gestes qui ont été posés par le gouvernement du Parti libéral depuis 2003, contrairement à ce qu'affirme gentiment le député de l'opposition, le député de Labelle, et il y a un plan de match et, ce plan de match s'est appliqué systématiquement. Il y a un virage fondamental qui a été fait par rapport à l'ancien gouvernement, c'est la démarche de décentralisation, de régionalisation. Ce gouvernement, M. le Président a confiance, a confiance aux élus, a confiance aux gens des régions, a confiance qu'ils vont se prendre en main et nous, nous venons les appuyer. On ne fera pas les choix à leur place.

Premièrement, la conférence régionale des élus qui a été mise sur pied et donc les partenaires, les ensembles des élus locaux, ceux que les citoyens et citoyennes élisent, ont en main maintenant avec cet outil de conférence régionale des élus un outil global de coordination; deuxièmement, les CLD, les centres locaux de développement ne sont plus gérés directement par Québec mais, fondamentalement, ces groupes d'appui à l'entrepreneuriat sont maintenant confiés aux MRC. C'est un geste majeur de décentralisation.

Nous avons aussi appuyé financièrement les CLD, reporté le remboursement des prêts qui ont été consentis, et les CLD ont un outil économique majeur à leur disposition, qui est les FLI — pardonnez l'acronyme — les fonds locaux d'investissement, qui leur permettent de soutenir financièrement les entreprises, les entrepreneurs des régions. Dans le dernier budget, nous avons ajouté 45 millions de dollars pour recapitaliser ces fonds locaux d'investissement au cours des prochaines années, donc s'assurer que, quand il y a des projets, des bons projets, il y a des capitaux nécessaires pour les soutenir.

● (10 h 20) ●

Les FIER, M. le Président, encore un outil de confiance aux régions, la mise sur pied de fonds d'investissement, de fonds de capitaux de risque. Les FLI soutiennent les petits, le démarrage des projets. Les FIER, c'est un outil majeur de développement économique et les FIER-Régions, aujourd'hui, il y en a 22 qui sont accrédités, il reste quatre régions où les FIER ne sont pas démarrés, et ils le seront dans les six prochains mois. La beauté des FIER, c'est qu'au-delà, pour ceux qui nous écoutent, du deux dollars que le gouvernement met, mais c'est la confiance cette fois-ci aux entrepreneurs, au secteur privé. Demandez aux entrepreneurs: Avez-vous confiance à votre région? Avez-vous confiance pour mettre votre argent sur la table? Et la réponse a été oui. Il y a, aujourd'hui — je les ai rencontrés la semaine dernière, parce que je suis ça de près — 145 personnes de la communauté d'affaires du Québec qui ont investi plus de 70 millions de dollars de leur poche, qu'ils ont mis sur la table, en partenariat avec le gouvernement. Voilà des sommes importantes et des fonds locaux... des fonds d'investissement, les FIER, qui varient entre 5 et 10 millions de capitalisation qui vont pouvoir appuyer jusqu'à 1 million de dollars les projets de développement des entreprises. Et ceux qui sont démarrés depuis l'automne ont maintenant devant eux, sur leur table de travail, 150 projets qui leur ont été déposés, une centaine de projets. Ça va se développer, M. le Président, et nous verrons, dans les mois qui viennent, de nombreux projets d'investissement annoncés.

Mais le gouvernement n'arrête pas là. Il y a le fonds d'aide pour les municipalités mono-industrielles. Il y a bien sûr un certain nombre de municipalités à travers le Québec qui dépendent d'une seule industrie; quand cette industrie-là va mal, toute la municipalité et c'est tout le territoire qui va mal. Le gouvernement, dans le dernier budget... dans le budget de l'an dernier, pardon, a mis sur pied un fonds spécial de 30 millions sur trois ans pour venir en aide aux villes mono-industrielles — et on pourra entrer dans les détails — donc pour appuyer ces villes qui sont presque toutes dans les régions ressources et appuyer leur diversification économique.

Mais on va encore plus loin, parce qu'il y a des régions qui sont... La Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, on en conviendra, c'est une région très spéciale au niveau de l'économie du Québec et celle-là, ça prend des mesures d'accompagnement spéciales. Il y a donc un fonds d'aide particulier pour la région de Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, un fonds de 19,5 millions pour appuyer leur diversification économique.

L'industrie forestière. Le député de Labelle soulignait à juste titre que c'est une industrie très importante pour le Québec. Il ne l'a pas mentionné, mais il y a 90 000 travailleurs qui travaillent dans cette industrie,

130 000 indirectement qui dépendent de cette industrie. Vous le savez, M. le Président, ce gouvernement, c'était la mesure majeure du dernier budget, un plan de 925 millions de dollars pour appuyer, par une foule de mesures, le développement de cette industrie, le soutenir et assurer sa restructuration et son développement. C'est un premier geste. Tout n'est pas réglé. loin de là, mais nous mettons des ressources financières à la disposition des municipalités, des entreprises dans l'ensemble de cette industrie. Et le deuxième geste, tout récent, c'est bien sûr les efforts majeurs que nous avons faits en collaboration, parce que, nous, on fait confiance aux gens, M. le Président, de régler par principe le conflit du bois d'oeuvre, ce qui va permettre une relance des investissements.

Il y a d'autres gestes aussi, M. le Président, qui ont été faits, des mesures significatives: le développement des crêneaux d'excellence, les projets ACCORD. Chaque région finalement doit se prendre en main. Ce n'est pas l'État central qui va décider comment une région doit investir. Donc, il y a des crêneaux d'excellence qui sont définis par la région. Contrairement — mais je ne vous en fais pas rigueur, là... Il y a, dans le budget qui a été déposé, des sommes d'argent, mais fondamentalement, c'est... Il y a 12,5 millions dans le budget, plus un 5 millions de réaménagement des fonds du ministère. Donc, c'est 17,5 millions qui ont été mis sur les trois prochaines années pour soutenir les crêneaux d'excellence. Le 5 millions était peut-être difficile à trouver, alors je ne vous en tiens pas rigueur. Et 7,5 millions pour l'année en cours pour soutenir, une fois qu'une région a décidé: Voici — on en parlera, de quelques régions, comme les mines souterraines en Abitibi, comme les éoliennes en Gaspésie... une fois que ça a été décidé, pour soutenir les projets qui ont été faits.

Mais il y a encore d'autres mesures, M. le Président. Le Programme de soutien aux projets économiques, un programme qui permet d'accorder une subvention — mentionnons le mot — à certaines entreprises dans des régions en grand difficulté. Là encore, il y a 8 millions juste pour l'année 2006-2007 pour soutenir le développement des entreprises. Nous avons aussi maintenu les mesures fiscales. Nous avons ajouté des mesures qui se rapportent au secteur minier, qui est un secteur qui va très bien d'ailleurs au Québec comme dans le monde, qui va très bien, et des mesures particulières en Abitibi, le transfert du siège social de SOQUEM à Val-d'Or.

Et j'aurai l'occasion d'y revenir, M. le Président, mais parlons de la politique énergétique, parce que, contrairement à ce que l'ancien gouvernement a fait où fondamentalement il dormait sur cette richesse exceptionnelle du Québec, la stratégie énergétique annoncée par le premier ministre et par mon collègue le ministre des Ressources naturelles, il y aura 25 milliards de dollars d'investissement en hydroélectricité au cours des 10 prochaines années, sans compter le 3 000 MW d'éolienne. Et ça, c'est dans les régions ressources que ça se développe.

Donc, voilà, beaucoup de sujets sur lesquels nous pourrions revenir, M. le Président — je vois que mon temps est écoulé — mais qui démontrent que ce gouvernement a à coeur... non seulement à coeur dans ses paroles, mais par ses actions et par ses gestes, supporte le développement des régions.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): ...M. le ministre, Donc, nous allons passer donc à la période

d'échange. Et, je vous rappelle un petit peu, on fonctionne par séquences, c'est-à-dire, compte tenu que c'est du côté de l'opposition qu'on a fait l'interpellation, c'est donc à eux à commencer, et après il y aura un cinq minutes de la part du ministre en réponse, et ensuite cinq minutes de la part aussi des collègues du côté ministériel. Et on reprendra ces séquences-là jusqu'à épuisement du temps. Donc, M. le député de Labelle.

Argumentation

M. Sylvain Pagé

M. Pagé: Merci, M. le Président. Alors, j'avais averti dès le départ que ça risquait d'être un dialogue de sourds parce que le ministre met ses lunettes roses, ce matin, comme si tout allait bien. Heureusement, il nous manifeste que certaines mesures sont des bonnes mesures. Je lui rappellerai que les ententes ACCORD, les crêneaux d'excellence, c'étaient des mesures qui découlaient de notre rendez-vous des régions. Quand il parle des FLI, oui, les fonds locaux d'investissement, c'est une bonne mesure que nous avions mise en place. Quand il parle de décentralisation, j'aimerais ça qu'on ait plus de temps parce que j'aimerais ça, en parler, de la décentralisation parce que, dans les régions, nous sommes en attente. Parce que vous aviez promis, dans votre déclaration solennelle, «de décentraliser des pouvoirs et des ressources vers les régions, afin que les citoyens puissent se développer et s'épanouir selon leur personnalité propre».

La décentralisation, là, quand on veut en faire, c'est qu'on donne des moyens, et les gens font pratiquement ce qu'ils veulent avec ça. Et je vais vous donner une belle forme de décentralisation: en tourisme. En 2001, nous avions signé des ententes spécifiques avec nombreuses régions du Québec. Il y en avait à la hauteur de 21 millions en tourisme, et vous avez tout mis ça de côté. Ça, c'était considéré comme de la décentralisation. Ça, c'était véritablement de la belle décentralisation. Et on nous disait que ces mesures, qui étaient un levier économique extraordinaire, ont généré jusqu'à 6 \$ d'investissement supplémentaire dans certains cas. Évidemment, vous avez éliminé... Vous n'avez pas reconduit ces ententes spécifiques.

Les FIER, bien évidemment on va en reparler tantôt. Votre stratégie énergétique également, on va en reparler. Les FIER, un seul commentaire. Vous le savez comme moi, la seule fierté qu'on peu avoir, dans une région, quand on a un FIER, c'est d'avoir réussi, après plus de deux années d'attente, à signer un FIER. Mais, si le ministre a une liste de projets à nous déposer ce matin, bien je l'invite à le faire parce qu'après l'annonce du ministre des Finances de l'époque, M. Séguin, deux ans plus tard, les seules régions qui sont heureuses, c'est les régions qui ont réussi à signer une entente. Alors, ce qui devait être une panacée pour le Québec, pour la relance des régions, évidemment on repassera.

L'emploi dans les régions, M. le ministre, je l'ai dit tantôt: Côte-Nord, perte de 3 100 emplois dans les trois dernières années. Quand on pense qu'il y a une population maintenant qui est rendue à 96 000 personnes, il y en avait 105 000, il y a une dizaine d'années, alors une région qui se vide, malheureusement, et qui perd des emplois. Gaspésie, perte de 2 900. Mauricie, 5 400 emplois

de perdus. En Abitibi, vous en avez parlé, peut-être que le taux de chômage a baissé, mais il y a une perte nette de 200 emplois. Donc, ce n'est pas rose pour ces régions qui sont des régions ressources, et ça, ce sont toutes des régions ressources.

Et rappelons que, quand nous avons mis de l'avant cette stratégie des régions ressources, elle était principalement pour des régions où le taux de chômage était supérieur à la moyenne nationale. Et cette stratégie permettait de diversifier l'économie pour les régions qui étaient aux prises avec un chômage plus élevé, les régions qui avaient un indice de développement socioéconomique plus faible que les autres. Et, le bilan, il est positif. Quand je regarde un document fourni par les CRE, ce qu'on nous dit, c'est que la situation s'est légèrement améliorée dans les régions ressources lorsque justement on a mis ce programme en place.

Et évidemment la situation n'est pas réglée, loin de là, et là ce que je constate, ce qu'on me dit, c'est que c'est toujours l'incertitude. On ne sait pas ce qui va être reconduit. Pouvez-vous, ce matin, sécuriser les gens des régions ressources? Êtes-vous capable de nous dire quelles mesures d'atténuation il y aura pour les régions limitrophes qui se sont plaintes de certaines délocalisations d'emplois? Effectivement, le programme des régions ressources, ça ne doit pas être un programme pour faire du transfert d'emploi dans d'autres régions. Ça, on est d'accord avec ça. Il faut faire l'évaluation. Mais, ce matin, les gens des régions ressources veulent être rassurés, et ce n'est pas ce que j'entends. Vous pouvez encore me dire que: Ah, ça va bien, lunettes roses, mais, s'il y a des... les gens qui nous écoutent aujourd'hui, là, ce qu'ils aimeraient entendre de votre part: Oui, il y aura une enveloppe, oui, on va reconduire la stratégie, mais ce n'est pas ce que j'entends encore de votre part et j'aimerais ça, l'entendre de votre part, ce matin.

• (10 h 30) •

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): M. le ministre.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Merci, M. le Président. J'aimerais revenir sur un certain nombre de points parce que nous, fondamentalement... Il parle de la conférence régionale des élus, je suis heureux qu'il le fasse. Nous, notre philosophie, c'est qu'on fait confiance aux hommes et aux femmes des régions du Québec, aux travailleurs, aux entrepreneurs des régions pour qu'ils se prennent en main. On fait confiance aux élus aussi et on les appuie. On les appuie par des mesures financières précises, et j'en ai indiqué un certain nombre que semble oublier le député de Labelle, mais qui sont très importantes et structurantes, je n'y reviendrai pas pour ne pas qu'on... toujours radoter.

Creusons une ou deux de ces mesures, creusons la forêt, parce qu'il a lui-même souligné que la forêt, c'était probablement l'industrie la plus importante à travers le Québec. Dans le dernier budget, il y a un appui majeur à la forêt, un appui de 925 millions de dollars. Ça, c'est presque 1 milliard, hein, quand on fait un chiffre rond. C'est beaucoup, beaucoup de zéros, beaucoup d'argent. Et il est fait intelligemment, il est fait probablement pour être à l'abri de toute contestation des Américains sur le bois d'oeuvre et pour soutenir les entreprises et les travailleurs.

Par exemple, pour les travailleurs forestiers, 44 millions de dollars sur quatre ans pour faciliter leur formation, l'adaptation de la main-d'oeuvre, leur transfert parfois, parce qu'il aura des restructurations vers d'autres régions.

Deuxièmement, pour les mesures sylvicoles, un plan ambitieux d'investissement sylvicole. Ce n'était pas fait dans le passé. C'est fait maintenant avec 210 millions d'appui aux entreprises pour l'investissement sylvicole, et ça va réduire les coûts d'exploitation, et ça va aussi régénérer la forêt pour que ce soit une ressource perpétuelle.

Les crédits remboursables pour les chemins forestiers. Parce qu'on sait que les entreprises forestières font les chemins forestiers, et c'est elles qui paient pour ces chemins, alors que ça sert à toutes sortes d'autres fins en région: le tourisme, la chasse et pêche, beaucoup d'utilisation de ces chemins-là.

Un crédit d'impôt remboursable pour les chemins d'accès et les ponts. Un crédit sur la taxe au capital, un autre 120 millions. Parce que la clé de l'économie dans les régions, étant donné les changements qui se passent dans le monde, c'est de moderniser les entreprises. Il faut que les gens dans les régions acceptent qu'il y ait une modernisation des entreprises. Nous, on va les aider. Il faut que les gens dans les régions poussent les entreprises, les entrepreneurs pour qu'ils modernisent leurs entreprises pour s'adapter à ces changements, pour demeurer compétitifs.

Et il y a aussi des mesures pour les producteurs forestiers privés, en plus de l'enveloppe de 425 millions, M. le Président, 425 millions mis à la disposition des entreprises pour leur donner des capitaux, des prêts pour moderniser leurs entreprises justement, pour certaines en garantie des droits compensatoires qui sont encore aux États-Unis et pour d'autres pour des projets de modernisation. Les enveloppes d'Investissement-Québec donc sont augmentées.

Voilà des mesures très précises dans un secteur précis et nous continuons aussi d'intervenir. On pourrait quand même prendre, à titre d'exemple, certaines entreprises du comté du député de Labelle. Parce que le travail n'est pas fini. Il est perpétuel, notre travail. Alors, je prends... Et, même dans sa région, M. le député, dans la région, M. le Président, du député de Labelle, dans cette région des Laurentides, ce n'est pas une région où on doit prendre des lunettes roses complètement parce que c'est une région qui est encore en retard par rapport à d'autres régions, mais il y a des efforts soutenus parce qu'en bout de piste, au-delà des grandes stratégies, c'est cas par cas qu'il faut appuyer les entreprises.

Mont-Tremblant, on sait qu'Intrawest, c'est une entreprise qui a développé de façon considérable... Il y avait une phase 2, un investissement d'un milliard de dollars qui va être fait dans cette région. Le gouvernement l'a soutenu, a contribué... a permis que ça démarre avec un appui de 47,5 millions. Les emplois permanents à terme, c'est de 5 200 travailleurs. Voilà des moteurs économiques régionaux. Mais il y a aussi Bell Helicopter, investissement de 700 millions de dollars, Bell Helicopter. La garantie de prêt d'Investissement Québec pour 115 millions de dollars, plus un appui pour la formation des travailleurs. Voilà un autre moteur économique. Et c'est comme ça. Il faut attirer l'investissement étranger; il faut encourager nos entrepreneurs locaux aussi.

Messier-Dowty, une autre usine de Mirabel, filiale d'un grand géant français. Mais les filiales internationales,

quand elles sont ici, il ne faut pas les prendre pour acquises. Elles se battent contre d'autres filiales, dans d'autres pays du monde. Donc, il faut les appuyer pour qu'elles développent. Le premier ministre est venu d'ailleurs annoncer lui-même cet appui de 1,6 million pour un investissement de plus de 20 millions. Il y a une série d'exemples qu'on peut prendre dans chacune des régions du Québec, des cas concrets. Mais particulièrement le virage forestier va être, dans cette région des Laurentides, une mesure aussi qui est très déterminante.

On reviendra, dans la prochaine période, quand on aura plus de temps, M. le Président, parce que... aux créneaux d'excellence, pour souligner que, même s'il est vrai que l'opposition a lancé cette idée des créneaux d'excellence, c'était une idée qui était presque endormie, contrairement à l'enthousiasme, parce qu'en pratique les réalisations concrètes, il n'y en avait pas et, aujourd'hui, il y en a, M. le Président.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, M. le ministre. M. le député de Trois-Rivières.

M. André Gabias

M. Gabias: Merci, M. le Président. D'abord, je salue le ministre du Développement économique, le collègue député de Louis-Hébert et également le collègue député de Labelle et critique en matière de développement économique et également le collègue de Matapédia.

M. le Président, tout à l'heure, on entendait le député de Labelle, et je suis heureux de pouvoir échanger sur cette question-là encore aujourd'hui, on l'avait fait en étude de crédits, et il a relevé tout à l'heure l'importance qu'avait pour lui la *Stratégie de développement économique des régions ressources* et fait référence à sa région. Il a fait référence également à la Mauricie. Et j'aimerais d'entrée de jeu peut-être corriger une perception qui est trop souvent véhiculée par l'opposition quant à des chiffres de perte d'emplois en Mauricie. Le taux de chômage aujourd'hui en Mauricie est beaucoup plus bas qu'il ne l'était en 2003, lorsque le précédent gouvernement a quitté le pouvoir. Et, lorsqu'on parle de la *Stratégie de développement économique des régions ressources*, il faut se rappeler que cette stratégie-là avait été adoptée par le gouvernement précédent en 2001-2002, c'est-à-dire à la fin de son deuxième mandat, et était prévue pour les années 2001-2002 aux années 2003-2004. Donc, c'était une stratégie prévue pour trois ans, qui a été allongée à 2006, et avec laquelle nous travaillons encore.

Lorsque le député de Labelle mentionne que la région de la Mauricie a perdu 5 000 emplois depuis, c'est tout à fait inexact. Il faut se rappeler que la Mauricie, en 2003, il y avait deux chantiers très importants qui étaient en opération, c'est-à-dire la réfection du barrage de Grand-Mère et également la Kruger Wayagamack qui était en construction. Ces deux chantiers-là amenaient à eux seuls au-delà de 2 500 emplois. Donc, vous pouvez vous imaginer les emplois connexes que ça pouvait amener, des emplois qui sont temporaires, nécessairement, lorsqu'on parle de construction. Lorsque le député de Labelle prend comme exemple la Mauricie et ce chiffre de perte d'emplois, alors que le taux de chômage est en bien meilleur état qu'il ne l'était, je pense que c'est jouer avec des chiffres et jouer avec des situations qui trompent les gens qui l'entendent.

Maintenant, si l'on parle de la stratégie des régions ressources, oui, c'est une façon d'intervenir dans les régions, mais là aussi je vais immerger à partir d'un exemple dans notre région. En 2003, à la veille des élections, le précédent gouvernement avait annoncé deux projets qui devaient créer à eux seuls 700 emplois, c'est-à-dire l'industrie OMF et l'industrie Zenair qui devaient en principe, grâce au programme des régions ressources, s'établir en région. Or, jamais ces deux employeurs-là ne se sont présentés, et c'était la façon pour le précédent gouvernement d'annoncer et de donner des exemples tangibles de leur succès dans ce programme qu'on appelle régions ressources, alors que notre gouvernement, évidemment on tient compte de cette façon de pouvoir aider les régions, à savoir un plan de crédits d'impôt, mais ce n'est pas en soi le seul remède pour aider les régions.

Et à titre d'exemple, comme député de Trois-Rivières, depuis notre élection, j'ai souvent reçu des appels de gens qui voulaient venir s'établir dans la région de la Mauricie, qui avaient déjà été en Mauricie et qui voulaient y revenir, et il y avait un problème très important qui faisait en sorte qu'ils ne prenaient pas cette décision de revenir, c'était l'absence de médecin. Vous savez, un jeune couple qui veut venir travailler à Trois-Rivières et dont l'épouse est enceinte, difficile de faire le choix de venir à Trois-Rivières lorsqu'on ne peut pas lui assurer les services d'un médecin de famille. Difficile également pour des personnes à la retraite de choisir Trois-Rivières pour venir passer leur retraite, alors qu'il est impossible pour eux d'avoir recours à un médecin.

• (10 h 40) •

Or, une décision très importante qui a été prise par notre gouvernement, une réalisation très importante: il y a maintenant une faculté de médecine. La Faculté de médecine de l'Université de Montréal a une antenne à Trois-Rivières, forme des médecins à Trois-Rivières et va faire en sorte que la région, comme d'autres régions du Québec, va pouvoir recourir à des services de médecin en région, et c'est là un élément important de base qui permet à une région de se développer et qui permet aux gens de venir en région. Également, au niveau de la formation, il y a des programmes qui se sont ajoutés, M. le Président, autant à l'Université du Québec à Trois-Rivières qu'au cégep de Trois-Rivières, qui permettent aux jeunes des régions de se former en région et de demeurer en région.

Autre moyen d'intervenir: avec un programme de crédits d'impôt, mais ce n'est pas le seul moyen. Deux projets très importants qui ont été annoncés: Chute-Allard, Rapide-des-Coeurs. On parle au total de 138 MW qui seront produits, qui vont permettre également à des gens de travailler. On pense également à l'éolienne, avec Marmen, toute la politique de développement de l'éolienne.

J'en ai encore beaucoup à dire, je reviendrai. Je vois que le député de Labelle en a trop entendu. Je vais arrêter; je vais reprendre tout à l'heure.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Oui, monsieur... Il faut faire attention à se confiner au temps qui nous est accordé, donc cinq minutes, là. J'ai laissé, honnêtement, un petit peu aller les choses, mais soyez assurés, là, que je vais m'assurer à ce que le temps soit respecté judicieusement. M. le député de Labelle.

M. Sylvain Pagé

M. Pagé: Merci, M. le Président. C'est tout simplement qu'on a des règles à l'Assemblée nationale, et, quand chacun doit faire cinq minutes et que vous êtes rendu à 5 min 30 s, je pense que c'est nos règles qu'on doit respecter.

Je vais vous dire, je suis étonné de voir le député de Trois-Rivières dire des choses comme il avançait tantôt quand sa région est une des régions les plus affectées par les pertes d'emploi au Québec — la Mauricie est une région ressources: 5 400 emplois de perdus dans les trois dernières années. Et vous vous présentez ici ce matin, là, avec fierté? Bien, moi, je ne serais pas très, très fier, être député de Trois-Rivières, en Mauricie, je vais vous dire, aujourd'hui.

Moi, ce qui m'inquiète énormément, c'est qu'on a posé une question claire à l'égard de la stratégie des régions ressources, stratégie que nous avions lancée en 2001, stratégie applaudie par l'ensemble des régions, et, ce matin, quand je pose la question clairement, le ministre ne répond pas. C'est extrêmement inquiétant pour les régions ressources, là. Quel message vous envoyez aux régions ressources ce matin, M. le ministre? Je suis extrêmement inquiet, comme porte-parole des régions. Et, quand je fais le tour du Québec et que j'entends tout le monde me dire: Qu'est-ce qu'attend le gouvernement pour annoncer quelque chose?, ce matin, vous avez une belle occasion, vous ne répondez pas, vous n'annoncez rien, c'est extrêmement inquiétant.

Et, quand vous venez me dire que les ententes ACCORD... qu'on a dormi sur les ententes ACCORD — je vais reprendre l'expression, là, quand on était aux crédits et que vous disiez: Si on voyait le «body language», là, du député qui est en face... si la caméra avait été sur vous, là, après que vous avez dit ça tantôt, là, et que vous vous êtes mis à rire, c'est que vous saviez très bien que c'était totalement faux quand vous avez dit ça. Je ne sais pas où vous étiez, je ne sais pas si vous étiez hors du Québec, mais c'est totalement faux, parce que...

M. Hamad: ...

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): J'ai une question de règlement. Oui, M. le député... Un instant! M. le député de Louis-Hébert.

M. Hamad: M. le Président, mon collègue le député de Labelle doit s'adresser à la présidence et ne pas viser directement le ministre, et avec respect d'ailleurs, il faut qu'il le fasse.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Donc, M. le député de Labelle, faites attention, hein, de ne pas prêter d'intentions aux gens qui vous interpellent. Soyons prudents, tous. Allez-y, M. le député de Labelle.

M. Pagé: Je vais être prudent, M. le Président, mais, quand je vais sur le terrain, partout... et on a des textes, des gens des CRE, des témoignages partout où les gens nous disent: Les ententes ACCORD, il y avait un dynamisme quand vous étiez là et, quand on demande aux fonctionnaires ce qui s'est passé dans les trois dernières années, le gens sont gênés parce que, depuis que le Parti libéral est

arrivé au pouvoir, il ne s'est rien passé. Alors, je vous dis, comme nouveau ministre, comme nouveau député, je pense que nous aurions intérêt tous les deux à avoir une conversation franche et honnête et ne pas partir avec ce genre de propos.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Est-ce que vous avez une question de règlement, monsieur?

M. Hamad: Le député de Labelle, il donne des motifs au ministre de malhonnêteté. Je m'excuse, M. le Président, c'est inacceptable, L'article 35.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Oui. Bien, en fait, là, je vous dirais, là, allons-y avec la bonne foi. Moi, je ne pense pas, là, honnêtement, là, qu'il y a eu...

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée de Matane... pas de Matane mais de Matapédia, laissez-moi terminer. Je ne pense pas, honnêtement, là, qu'il y a eu exagération dans le comportement du député de Labelle. M. le député... Ayez un peu de diligence, et faisons en sorte là que cette période-là se passe avec toute la bonne foi que les gens veulent démontrer ici. Moi, j'en vois partout, de la bonne foi, et puis essayons donc de la démontrer avec la plus grande diligence possible. M. le député de Labelle, à vous la parole.

M. Pagé: Oui. Bien, merci, M. le Président, mais, pour que le déroulement de cette interpellation se passe bien, il faut qu'on en demeure au fait et pas, effectivement, dire des choses qui sont contraires à ce qu'on entend partout sur le terrain, à ce que les fonctionnaires nous disent. Alors, je vous prie, de grâce, rendons à César ce qui est à César, et, quand une stratégie fonctionnait bien, il faut le dire. Ce n'est pas parce que c'est un nouveau gouvernement qu'il ne faut pas le dire. Quand vous ferez des bons coups, ça va nous faire plaisir de vous le dire.

Vous avez annoncé une politique énergétique la semaine dernière. J'étais encore en tournée des régions. Je sais qu'on a questionné le ministre des Ressources naturelles sur cette politique. Je reviens de la Côte-Nord. J'étais avec les députés de Duplessis, député également de René-Lévesque, et également avec la chef de l'opposition, et, quand nous étions à Baie-Comeau, nous avons rencontré des gens de l'usine d'Alcoa, des leaders socioéconomiques, le maire de Baie-Comeau également, des gens des grandes entreprises, et les gens se sont dit très inquiets à l'égard de votre politique énergétique. Ils nous ont dit qu'il y avait un chaînon manquant dans cette politique, soit l'incertitude, l'insécurité que vous créez en lien avec l'imprévisibilité des tarifs pour ces grandes entreprises.

Il faut se rappeler, M. le Président, que ces entreprises, dans les deux dernières années, ont subi des augmentations de 15 % et qu'on prévoit possiblement des hausses qui pourraient se situer jusqu'à 10 % pour la prochaine année. Donc, climat d'insécurité pour ces entreprises qui, comme avantage concurrentiel, disons-le, là, maintenant... le tarif d'électricité pour ces grandes entreprises est maintenant le quatorzième meilleur tarif en Amérique du Nord. Alors, comme avantage concurrentiel, à comparer

à ce que nous avons il y a quelques années, on est loin de cet avantage concurrentiel, et évidemment la stratégie fait perdre l'avantage comparatif qui ramène de 175 MW à 50 MW seulement la limite en deçà de laquelle Hydro-Québec a l'obligation de garantir les tarifs à l'accès au tarif L. Alors, est-ce que le ministre peut s'engager à avoir une vision à plus long terme et garantir la sécurité des tarifs énergétiques pour au moins une prochaine décennie pour ces entreprises?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): M. le ministre.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Merci, M. le Président. Puis je pense qu'on peut continuer la courtoisie, ce qui est le cas d'ailleurs en général des échanges avec le député de Labelle, et ça me fait plaisir. Le député de Labelle a abordé, M. le Président, plusieurs éléments dans son intervention, les éléments d'intervention ponctuelle sur le terrain et la politique énergétique. Alors, parlons juste brièvement de politique énergétique, je l'ai abordée tantôt. Mais le chaînon manquant dans la politique énergétique, M. le Président, le chaînon manquant, c'est qu'on manque d'énergie au Québec, parce qu'ils n'ont rien fait pendant sept ans. C'est ça, le chaînon manquant. C'est ça qui est dramatique, parce que c'est des projets qui prennent cinq, 10, parfois 15 ans à mettre sur pied. Il faut étudier au niveau géologique, au niveau des rivières, au niveau de tout ce qui se passe. Après ça, bien sûr, il y a des négociations avec les premières nations, après ça, il y a aussi le bureau de protection de l'environnement, parce que tous les projets ne sont pas nécessairement bons à faire. C'est pour ça qu'il faut être agressif, dynamique et mettre sur pied une série de projets énergétiques. Et aujourd'hui on en manque, d'énergie. On a été chanceux, on a eu un hiver doux, les deux dernières années, on n'a pas été obligé d'importer de sommes massives.

La politique énergétique, avec le 25 milliards de dollars d'investissement, va permettre au Québec d'avoir de l'énergie pour ses citoyens, d'avoir de l'énergie pour ses entreprises, puis d'avoir de l'énergie pour exporter, puis faire de l'argent. Le profit, ce n'est un «four-letter word», M. le Président, le profit, c'est un mot sain, et, si Hydro-Québec veut engranger des profits, comme l'Alberta en engrange, à partir de notre énergie, propre à part ça, non seulement on va faire de l'argent, non seulement on va développer des régions avec l'ensemble de ces projets là, avec des dizaines de milliers d'emplois au cours des 10 prochaines années, mais en plus de ça, au niveau environnement, développement durable, quand on exporte aux États-Unis, fondamentalement on remplace de l'énergie produite au charbon ou avec de l'énergie thermique et des sources qui sont polluantes. Mais on met aujourd'hui sur pied cette politique qui va nous porter pour les 10 et 15 prochaines années, et ça, c'est structurant, puis c'est structurant pour les régions du Québec, et c'est ça, le chaînon manquant.

● (10 h 50) ●

Et aussi on clarifie que pour les entreprises, pour prendre le pouls indirectement, quand c'est 50 MW et moins, c'est automatique, parce qu'au fond il y avait de l'incertitude depuis un certain nombre d'années, et puis l'Hydro-Québec,

comme elle manquait d'énergie à cause du manque de vision du gouvernement précédent, bien elle se faisait tirer l'oreille avant d'accorder les contrats. Là, c'est clair, c'est automatique, en bas de 50 MW. Et, en haut de 50 MW, au lieu que ce soit automatique et que ce soit un gaspillage, comme c'est l'énergie, ça nous appartient à nous, les Québécois, l'eau, les rivières, la puissance, bien, on va négocier avec les entreprises cas par cas. Et, s'il n'y a pas de retombées économiques, si c'est juste comme dans le temps de Duplessis, de prendre notre fer puis de l'expédier aux Américains, mais si c'est juste de prendre notre eau, de harnacher et puis qu'il n'y a aucune retombée économique fondamentalement au Québec, ce sera non, M. le Président. Et, s'il y a des retombées économiques substantielles, de la création d'emplois de deuxième et de troisième transformation, à ce moment-là on regardera, et le gouvernement prendre sa décision.

Je voudrais, dans le deuxième bloc de ce bref temps, puisqu'il me l'a... invité, tomber dans des choses très concrètes. Et, tout à l'heure, je reparlerai de la Gaspésie, parce que, s'il y a une région symbole des régions ressources, une région qui est plus en difficulté ou qui a plus de difficulté à effectuer ses transitions, dans l'énergie... Et après ça on parlera des autres. La politique éolienne, le créneau éolien, voilà une vision exceptionnelle du premier ministre Jean Charest et du gouvernement du Parti libéral de lancer l'éolienne, 1 000 MW, maintenant un appel d'offres de 2 000 MW, avec des politiques qui favorisent l'emploi en région, qui, oui, sont discriminatoires par rapport à l'ensemble du reste de la planète, mais on dit oui, il doit y avoir de l'emploi en Gaspésie. Et il y a effectivement beaucoup d'impact sur l'emploi. Il y a des travailleurs qui sont actifs aujourd'hui: 200 travailleurs sur le chantier du parc éolien de Baie-des-Sables, le premier parc en construction. Il y a les usines Marmen, qui sont installées maintenant à Matane; Composites VCI qui sont bien implantées; à Gaspé, Glassfiber, le Groupe Ohmega, on en reparlera, M. le Président. Et, avec le deuxième appel d'offres, fondamentalement, on crée non seulement, pendant la période de construction, 4 000 emplois dans la période de construction, il y aura des emplois permanents par la suite, pas tant que ça, parce qu'une fois qu'une éolienne est mise sur pied, ça ne prend pas beaucoup de monde pour la faire opérer, mais les dizaines de milliers d'emplois pendant la construction et surtout l'industrie qui vient appuyer la fabrication, et peut-être que, si on va bien, si on n'abandonne pas, si on continue avec une vision acharnée, déterminée, année après année, à bâtir ce créneau éolien qui, en passant, est dans le respect du développement durable aussi, on va créer, au Québec, des leaders mondiaux dans certains domaines, en alliance avec certaines firmes internationales, et avoir des jobs structurantes, permanentes qui vont exporter leur savoir-faire dans le monde entier par la suite, M. le Président. 4 min 57 s, il me reste 3 secondes. J'avais empiété tout à l'heure, je recède donc la parole à mes collègues.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, M. le ministre. M. le député de Louis-Hébert.

M. Sam Hamad

M. Hamad: Merci, M. le Président. Tout d'abord, j'aimerais saluer mes collègues à l'Assemblée nationale,

le député de Labelle, la députée de Matapédia. Je suis très fier d'être ici en compagnie avec le ministre du Développement économique et mon collègue de Trois-Rivières.

Connaissant bien le député de Labelle, je suis surpris aujourd'hui de l'entendre parler. Alors, je me dis: Il y a deux alternatives. La première: ou il nous présente un festival de faussetés ou il arrive récemment dans ses fonctions, donc il y a des choses qu'il ne connaît pas ou il n'a pas une vision d'ensemble des programmes du gouvernement à ce jour. Et je veux dire... je vais opter pour le deuxième choix de dire que c'est manque de connaissance dans les programmes ou dans la réalisation des bilans du gouvernement...

M. Pagé: M. le Président, une question de règlement, article 35, «festival de faussetés», je ne suis pas sûr, là, je ne pense pas que ce soit très parlementaire.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Je vous réinvite, messieurs, puisque ça m'a été demandé du côté ministériel, donc je vous inviterais, lorsqu'on le demande soi-même, au moins d'appliquer ce que l'on demande en termes de fonctionnement parlementaire, donc M. le député...

M. Hamad: ...opter pour le deuxième choix...

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Je vais terminer, M. le député de...

M. Hamad: ...c'est le manque de connaissance.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Je vais terminer, M. le député de Louis-Hébert.

M. Hamad: Oui.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Donc, à vous la parole.

M. Hamad: Merci, M. le Président. Alors, probablement, c'est le manque de connaissance de mon collègue dans les programmes gouvernementaux. Et je veux juste retracer quelques programmes, parce que le développement économique, là, ne base pas sur une stratégie... qu'il a parlé des régions ressources, mais c'est plusieurs actions qui vont dans tous les domaines, dans notre société. Alors, j'aimerais juste le rappeler. Évidemment, il y avait la stratégie économique, *L'Avantage québécois*, il y avait la stratégie énergétique, il y a le programme pour la forêt de 1,1 milliard, il y a les FIER, il y a au niveau... les fiscalités, il y a les ententes avec les municipalités, 3,8 milliards qu'on a signée très récemment, il y a les investissements dans le domaine du transport, de 3 milliards par année, M. le Président, il y a les infrastructures en immobilisation du gouvernement du Québec — le gouvernement libéral investit par année autour de 5 milliards — il y a l'industrie aéronautique, il y a la taxe d'essence. Et je dois arrêter là-dessus parce que j'en ai plusieurs.

Le député de Labelle, il va souvent prendre un chiffre puis il fait une histoire avec ça puis il parle de ses visites et ses visites sur le terrain. Et je veux donner quand même une vision d'ensemble parce que je pense encore une fois il manque une vision d'ensemble.

M. le Président, je suis très fier de voir... Lorsque je vois le bilan du gouvernement, je suis moi-même impressionné de voir qu'est-ce qu'on a réalisé. Depuis 2003, 140 000 emplois de nouveaux qui ont été créés au Québec. Lorsqu'on regarde aussi... Actuellement, il y a un nombre record de Québécois sur le marché du travail: 3,8 millions de personnes qui travaillent, et ça, c'est en date de mars 2006. Le taux de chômage actuellement est à 8,3 % en 2005. C'est le plus faible niveau depuis 30 ans, M. le Président. Depuis 30 ans, on n'a jamais eu un taux de chômage aussi bas que celui-là. Le taux d'emploi aussi excède 60 %, et c'est sans précédent aussi. Le taux de chômage, 13 régions sur 16 qui ont baissé depuis 2003. Évidemment, il y a la région de Gaspésie qui a monté un petit peu par rapport à 2003. On comprend très bien, Gaspésie, elle a des impacts sur la région et un des impacts, c'est Gaspésie dans cette région-là. Il y a 37 500 personnes de moins à l'aide sociale depuis avril 2003 et 9 400 de moins depuis 12 mois. Alors, ça, c'est un petit peu le bilan en termes d'emploi, l'ensemble du Québec. Et, moi, je suis très fier de voir ces résultats-là actuellement, M. le Président.

Lorsqu'on parlait... il parlait tantôt, le député de Labelle, sur la stratégie énergétique, M. le Président. La stratégie énergétique, je suis très fier parce que j'ai participé à l'élaboration de cette stratégie-là. C'est la meilleure stratégie jamais été mise en place dans l'histoire du Québec. Pourquoi? Parce qu'elle répond à toutes les demandes. D'abord, lorsqu'on parle de tarifs... Avant de parler de tarifs, il faut parler de sécurité énergétique, M. le Président. Et je viens en appui au ministre: lorsqu'on parle de la sécurité énergétique, depuis 1994 jusqu'à 2000, le gouvernement précédent n'a annoncé aucun projet de développement hydroélectrique durant cette période-là. Qu'est-ce que ça veut dire? Un projet hydroélectrique prend 10 ans pour le réaliser. Autrement dit, ce qui fait en sorte que, dans les années que nous vivons maintenant, on a un problème d'énergie, et c'est là que cette stratégie de sécurité énergétique vient répondre à cet élément-là. Donc, la première priorité du gouvernement du Québec, c'est la sécurité énergétique. Alors, juste un petit rappel, c'est que nous voulons travailler un portefeuille de 4 500 MW de grands projets hydroélectriques au Québec. On veut les travailler tous en même temps et on va les réaliser après selon les opportunités.

J'aimerais rappeler aussi au député de Labelle: il y aura des investissements de 25 milliards de dollars de projets pour les prochaines années. Et ça, c'est très important sur le plan économique. Parce qu'il parlait tantôt de stabilité et d'insécurité. Ce n'est pas vrai parce que, lorsqu'un gouvernement annonce un programme à long terme d'investissement de 25 milliards, ça veut dire que l'industrie qui est reliée à ces investissements-là, elle sait davantage ou d'avance aussi qu'il y a 25 milliards de dollars qui vont être investis dans les prochaines années. Donc, ils vont investir dans leur main-d'oeuvre, ils vont engager les gens pour, ils vont faire des investissements en sachant très bien qu'il y a 25 milliards de dollars qui vont être investis, et aussi ça va donner une création de 70 000 emplois directs.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, M. le député de Louis-Hébert. M. le député de Labelle.

M. Sylvain Pagé

M. Pagé: Oui. M. le Président, je veux parler des FIER. Mais, avant, je veux quand même revenir sur la politique énergétique, excessivement importante pour des régions comme la Côte-Nord où le ministre, ce matin, n'est pas capable de nous dire qu'il va être capable de faire le combat pour assurer que l'accès au tarif L soit toujours dans un bloc de 175 MW, parce qu'on l'a réduit à 50 MW, et quelle est la politique pour prévoir les tarifs énergétiques pour ces grandes entreprises pour au moins une dizaine d'années à l'avance, nécessaire pour des investissement majeurs.

• (11 heures) •

Parce que, dans les cartons présentement, là, dans la Côte-Nord, il y a pour 4 milliards de projets, mais ces projets ne lèvent pas. Pourquoi? Pourquoi que ces projets dorment? Parce que justement, dans votre politique, vous n'êtes pas capables de sécuriser les entreprises. Vous devez le savoir, M. le ministre. M. le Président, le ministre doit savoir ça. Quand on regarde sa feuille de route, il doit très bien savoir qu'une entreprise qui veut investir des centaines de millions, voire des milliards de dollars, puis là on a 4 milliards de dollars de projets sur la Côte-Nord, il faut sécuriser cet intrant excessivement important parce que les alumineries consomment énormément d'énergie.

Donc, aucune annonce, aucune nouvelle, ce matin, aucune sécurité pour les entreprises quand pourtant, dans les cartons sur la Côte-Nord, il y a 4 milliards d'investissements. Et, à Baie-Comeau, là, il y a 900 emplois qui sont en jeu et 5 000 autres indirects, directs et indirects, si on ne sécurise pas l'Alcoa à Baie-Comeau. Ce matin, on ne nous dit absolument rien. C'est dramatique. C'est dangereux pour les entreprises de la Côte-Nord et pour les travailleurs de la Côte-Nord.

Tant qu'au député de Louis-Hébert, je me dis, wow, quelle récupération! Je suis abasourdi quand je l'entends parler de cette façon, tout comme le ministre, de la façon dont on récupère l'énergie éolienne, par exemple tantôt. Qui a lancé les premiers appels d'offres? C'est nous. Et, si... N'eût été de l'opinion publique, aujourd'hui, là, c'est le Suroît qui se développerait. Parce que l'opinion publique vous a ramené à l'ordre parce que c'était de l'énergie éolienne que nous voulions au Québec. Alors, une chance que l'opinion publique et que l'opposition ont été là pour vous rappeler à l'ordre, et je vois que le député de Louis-Hébert se souvient très bien de cet épisode qui a été difficile pour lui, j'en conviens.

Et ça, ce que ça fait, ça fait que la population n'a plus confiance en votre gouvernement. J'en tiens pour compte le dernier sondage CROP où — le sondage CROP, ce n'est pas des gens qui normalement favorisent le Parti québécois — Claude Gauthier dit, et là je le cite: «C'est comme si le gouvernement était déconnecté, débranché de ce que souhaite la population, résume l'analyste de CROP, Claude Gauthier. Dans bien des cas, on annonce des décisions sans avoir préparé le terrain, sans explication, sans stratégie de communication.» C'est ça que CROP, c'est ça que la population vous dit aujourd'hui.

Je veux compléter avec les FIER, FIER-Régions, je l'ai dit dans mon introduction, ce qui devait être une panacée pour le Parti libéral pour relancer les régions du Québec. Moi, quand je suis arrivé en Montérégie et que

j'ai vu qu'il y avait cinq FIER-Régions de signés, bien, je me suis dit: Bravo! Bravo! Donc, ça fonctionne en Montérégie. J'imagine qu'on va pouvoir avoir des projets, des emplois créés, des dossiers de réglés, des nouveaux projets d'investissement. Ce n'est rien. Absolument rien. Quand j'ai demandé aux gens: Vous êtes contents d'avoir vos FIER-Régions? Oui. Combien de projets vous avez? Aucun. Parce que la fierté, c'est d'en avoir signé deux ans après l'annonce.

Et pourtant je vous rappelle ce que le ministre Séguin, à l'époque, disait, c'est: Les sommes sont disponibles immédiatement. Donc, comme stratégie, comme efficacité, on repassera. Et il faut se rendre compte que cette stratégie, dans sa mise en place, était totalement inefficace, et ma question elle est simple, là: Comment le ministre va prendre en charge ce programme pour s'assurer qu'il soit efficace, efficient? Comment va-t-il s'assurer pour que les six régions qui n'ont pas encore d'entente FIER... Bon, cinq possiblement, là, parce qu'il y en a qui ont signé, il y en a un qui est revenu, mais, bon, on est entre quatre à six régions, là, qui n'ont toujours pas de FIER plus de deux ans plus tard. Comment va-t-il s'assurer pour que ces régions puissent avoir des montants suffisants pour avoir un FIER à la hauteur de leurs aspirations? Parce que ce qui reste, là, c'est... il ne reste pas le même nombre de millions disponibles, comme en Montérégie, par exemple, parce que là ce qui reste comme enveloppe, si on se le divise, bien, il y a des régions qui vont être défavorisées par rapport aux autres. Alors, comment le ministre peut-il assurer que les régions seront traitées équitablement par rapport aux autres?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): M. le ministre.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Merci, M. le Président. Je pense qu'il faut quand même corriger une ou deux affirmations du député de Labelle. Premièrement, ce n'est pas parce que l'opposition décide un vendredi matin que, le vendredi suivant, ils vont interpeller un ministre sur des sujets que le gouvernement va changer tout son plan d'annonces puis va tout répondre à toutes les annonces ce jour-là. Quand même, là, mettons les choses au clair: on travaille rigoureusement, systématiquement, dossier par dossier, entreprise par entreprise, région par région, puis ce n'est pas parce que l'opposition se lève un matin en disant: Déballez donc tout votre sac de réponses qu'on va le faire, là. Ça, il faut mettre les choses au clair.

Deuxièmement, puis je n'en parlerai pas trop longtemps pour garder le ton un peu serein, mais, quand il parle du Suroît, il a du culot. Il a du culot, M. le Président. C'est Bernard Landry qui a lancé... qui a autorisé ce projet-là. Ce n'est pas le gouvernement. C'est Bernard Landry qui a lancé... Et pourquoi il a été obligé de lancer ce projet-là que le gouvernement avait continué d'appuyer jusqu'à ce qu'il change d'idée? Tout à fait, c'est vrai, M. le Président. Pourquoi? Parce qu'on manquait d'énergie, parce qu'ils n'avaient pas autorisé, des années auparavant, ils n'avaient pas lancé... ils n'avaient pas confiance dans le développement hydroélectrique.

Alors, le Suroît, on peut peut-être tourner la page parce qu'à un moment donné c'est quoi, le dicton? Quand

on crache en l'air, ça nous retombe sur le nez. Alors, fermons la page sur le Suroît et parlons de choses comme le FIER, les FIER donc avec lesquels il terminait, parce qu'évidemment il soulève plusieurs questions dans ses interventions, c'est de bonne guerre d'ailleurs.

Bien, dans les FIER, c'est un programme magnifique. Qu'est-ce qu'on va faire pour que ce soit complété? Premièrement, dans les FIER, M. le Président, on fait confiance aux entrepreneurs des régions. Les FIER, là, ce n'est pas le gouvernement central, la capitale nationale qui va aller puis qui va dire aux gens: Voici ce que vous faites. Les FIER-Régions, c'est des fonds de capitaux de risque. Je connais ça, le capital de risque. J'ai travaillé là-dedans les 15 dernières années. Le capital de risque, quand on veut que ça marche au Québec, on veut qu'il y en ait en région puis on veut qu'il y ait des liens avec les fonds de capitaux de risque étrangers par la suite parce que les Américains, les Canadiens, ils ne veulent pas faire affaire avec l'État, ils veulent faire affaire avec des entrepreneurs qui veulent développer et qui veulent faire de l'argent, qui veulent faire des profits. Voilà pourquoi il faut qu'il y ait un partenariat privé — c'est un beau partenariat public-privé — et qu'il y ait un groupe d'entrepreneurs.

Qu'est-ce qu'on fait, M. le Président, dans les FIER? Non seulement le réseau est presque complété, il en manque quatre, le gouvernement ajoute 30 millions dans le budget, dans les enveloppes budgétaires pour s'assurer que justement il y a assez de capitaux pour soutenir l'investissement.

Et deuxièmement, M. le Président, on a réuni, justement il y a 10 jours, l'ensemble des intervenants dans les FIER: 145 gens d'affaire — je l'ai dit au début, il semble l'avoir oublié — qui sont là et qui ont mis leur argent. Et ces projets-là lèvent maintenant, M. le Président. Placide Poulin, de la Beauce, M. Allard, de Québec — vous voulez parler de noms et de cas particuliers — me disaient, après avoir investi leur argent, qu'ils ont sur la table à dessin une centaine de projets chacun. 140 dans un cas. Je pense que c'est 125 dans l'autre.

Et la beauté des FIER, M. le Président, c'est que ces gens-là n'amènent pas leur argent seulement, ils amènent surtout leur expérience, parce que la clé de succès de la relève dans les régions, du développement économique dans les régions, la clé de succès, c'est que l'entrepreneur, qui a son idée, qui est jeune, il a besoin d'argent bien sûr pour développer son entreprise, mais il a besoin de conseils, il a besoin d'accompagnement. Et qui de mieux placés que des gens qui ont réussi à travers le Québec?

Alors, je peux rassurer le député de Labelle s'il est inquiet, s'il ne veut pas continuer à répandre l'inquiétude et l'incertitude, que le programme FIER sera dans toutes les régions du Québec. Et voilà un programme structurant et beaucoup plus structurant, M. le Président, que ce qu'il faisait à la SGF avec les trois quarts de milliards de dollars de pertes et de radiation qu'on a été obligés de faire et que l'État québécois, que les payeurs de taxes ont absorbées avec cette vision du capital de risque. Le capital de risque, c'est local, c'est sur le terrain, on a confiance aux élus, on a confiance aux entrepreneurs, M. le Président.

Sur des projets concrets aussi, parce qu'ultimement ça prend des stratégies globales, il faut que les gens se mobilisent et se prennent en main. Voilà pourquoi les créneaux d'excellence... Effectivement, quand ils ont quitté le pouvoir, ils sont très fiers des projets ACCORD. Encore

faut-il accoucher quand on a une idée. Il y avait encore la moitié des régions, en tout cas, en Estrie, en Outaouais, Nord-du-Québec, Côte-Nord, Lanaudière, où il n'y avait rien. Il y avait des gens qui travaillaient bien sûr, mais il n'y avait pas encore de créneaux d'excellence de choisis. Aujourd'hui, c'est complété partout et aujourd'hui, pour chacun des créneaux choisis, il y a des groupes qui travaillent à travers le Québec.

Là encore, M. le Président, la semaine dernière, rencontre à Québec avec tous les présidents de comités ACCORD du Québec, justement pour leur transmettre mon appui, pour leur transmettre ma conviction profonde que c'est la voie pour réussir, pour leur annoncer les bonnes nouvelles des investissements financiers et d'appui que le gouvernement met derrière ça et pour aussi les écouter et essayer d'accélérer, M. le Président. Je vois que mon temps est écoulé, je parlerai d'autres sujets la prochaine fois.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, M. le ministre. M. le député de Trois-Rivières.

M. André Gabias

M. Gabias: Merci, M. le Président. Et je tenterai de voir votre signal lorsque mon temps sera complété, de façon à ce que le député de Labelle puisse immédiatement reprendre.

● (11 h 10) ●

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): ...M. le député de Trois-Rivières.

M. Gabias: Je vais tenter de vous le démontrer. Alors, j'aimerais revenir, M. le Président, sur le Fonds d'intervention économique régional. On sait qu'avec notre arrivée au pouvoir nous avons établi la politique des CRE. Dans la première année de notre arrivée, les CRE se sont installés dans toutes les régions du Québec, et en même temps est arrivé le Fonds d'intervention économique régional, c'est-à-dire les FIER. Et c'était laissé entre les mains des régions parce que c'était leur volonté de pouvoir intervenir au niveau économique dans leur région. Qui de mieux placé pour favoriser les projets économiques dans une région que les gens qui sont dans les régions? Et c'est la volonté du gouvernement du Québec de faire confiance aux gens des régions.

Or, évidemment, tout ça ne se fait pas dans un mois, M. le Président. Ce n'est pas le gouvernement qui dicte à chacune des régions ce qu'ils doivent faire, on leur fait confiance. Et la création des fonds FIER est la preuve de cette confiance-là que nous faisons aux régions.

Et on sait, M. le Président, que le financement joue un rôle clé dans la croissance des entreprises, l'amélioration de leur productivité ainsi que leur modernisation. Et c'est ce que les fonds FIER souhaitent faire. On se rapporte en 2003, M. le Président, lors de la publication du rapport Brunet. On notait, dans ce rapport très important, M. le Président, que le secteur public occupait une trop grande place en matière de capital de risque et qu'il y avait lieu de faire plus d'ouverture au secteur privé pour favoriser l'accessibilité au financement.

Alors, évidemment, c'est dans cette perspective que le FIER a été créé, en décembre 2004, afin de faciliter l'émergence de fonds privés, notamment en région. Il faut

impliquer les gens en région. Il y a des gens, il y a des entrepreneurs en région qui réussissent et qui ne demandent que de participer davantage au succès économique de leur région. Ainsi, le FIER est un fonds de développement qui vise à aider des entreprises à obtenir du financement soit aux étapes de démarrage, de développement. Il vise également à soutenir la création de fonds sectoriels et à appuyer la réalisation de projets structurants évidemment principalement en région.

Le FIER se révèle sans aucun doute un levier financier efficace pour aider les entreprises à se développer. Et le député de Labelle voudrait bien que l'argent des FIER soit déjà dans les entreprises, mais encore faut-il, M. le Président, que les projets soient analysés par les gens des régions. Alors, d'abord, on doit procéder à la formation de ces fonds, et c'est ce qui s'est fait dans la dernière année. Presque toutes les régions du Québec actuellement ont un fonds FIER. Il y en aura d'autres qui continueront d'être formés dans la prochaine année, parce que les gens des régions de plus en plus se font confiance et souhaitent participer au développement économique de leur région.

En créant le FIER, M. le Président, l'objectif était de faire en sorte qu'à terme il y ait davantage de capitaux disponibles pour la création et le développement d'entreprises innovantes dans toutes les régions du Québec par un effet combiné de l'investissement public et des capitaux privés. Pas seulement le gouvernement qui met de l'argent et qui dit aux gens quoi faire, mais bien, en partenariat avec les gens d'affaires des régions, le gouvernement donne un appui par ces fonds FIER. Il s'agit sans aucun doute d'une formule de capitalisation originale permettant de générer des effets multiplicateurs importants et de s'assurer d'une gestion où les préoccupations de rendement ne seraient pas oubliées. Ce n'est pas de l'argent perdu, ce n'est pas de l'argent que le gouvernement doit mettre dans les régions n'importe comment, c'est un levier avec lequel les gens intéressés au développement de leur région vont travailler.

Aujourd'hui, M. le Président, c'est un fonds de développement doté d'une capitalisation qui totalise 408 millions, dont 318 millions proviennent du gouvernement; 90 millions des fonds fiscalisés, entre autres: le Fonds de solidarité de travailleurs du Québec, 50 millions; la Fondation de la CSN, 15 millions; Capital régional et coopératif Desjardins, 25 millions. À ces capitaux du FIER s'ajoutent ceux du secteur privé.

Alors, les sommes investies sont réparties en trois volets. On parle des FIER-Régions, qui sont totalement contrôlés par les gens de l'industrie, par les gens des régions dans le secteur économique. Les Fonds-Soutien, et je donne comme exemple, quand on parle du Fonds-Soutien: récemment, en Mauricie, le ministre est venu annoncer la création d'un Fonds-Soutien en Mauricie qui a fait en sorte que l'ensemble des CLD de la région se sont concertés pour créer ce Fonds-Soutien là. Alors, j'y reviendrai, M. le Président. Je vous remercie du temps que vous m'avez accordé.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, M. le député de Trois-Rivières. M. le député de Labelle.

Une voix: ...

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée de Matapédia.

Mme Danielle Doyer

Mme Doyer: Merci, M. le Président. M. le Président, la forêt est l'un des principaux piliers économiques de nos régions ressources. À preuve, selon le rapport Coulombe, le secteur forestier du Québec représente quelque 100 000 emplois directs et plus de 10 milliards de dollars en valeur ajoutée. Des statistiques révèlent que 245 municipalités du Québec se sont développées autour de la transformation du bois. Pour 153 de ces municipalités, la transformation du bois représente plus de 90 % des activités manufacturières, alors que 119 d'entre elles n'ont pas d'autres activités manufacturières. L'importance des activités de transformation découle de la présence de 1 151 usines de transformation du bois, de 248 usines de fabrication du papier, dont une soixante d'usines de pâtes et papiers.

Il est essentiel de soulever l'importance vitale du secteur forestier pour le développement, voire la survie démographique des régions. Les communautés rurales concernées connaissent un très fort taux de chômage, et près de 65 % des emplois sont occupés par des travailleurs saisonniers ou à temps partiel.

Les communautés rurales font également face à un exode de leurs populations. Les plus récents bulletins régionaux de l'Institut de la statistique du Québec, pour la période 2001-2026, prévoit en effet une décroissance importante de la population des régions forestières, alors qu'on projette une augmentation de 9,3 % à l'échelle du Québec.

Le problème, c'est que l'industrie forestière vit une crise sans précédent au Québec. Le premier ministre l'a lui-même qualifiée de crise très profonde à l'Assemblée nationale, le 28 avril 2006. Il a dit: «C'est probablement la crise la plus importante qu'on aura connue de notre histoire, pour plusieurs raisons que vous connaissez. Ce n'est pas seulement le dossier du bois d'œuvre, c'est également l'augmentation de la valeur du dollar canadien, c'est les prix [de l'énergie], [...] les jugements des tribunaux, [...] la concurrence [des] pays émergents», a-t-il déclaré.

Le conflit sur le bois d'œuvre, la force du dollar, le prix de l'énergie à la hausse, la concurrence internationale et, en plus, ce que le premier ministre a oublié de mentionner, la coupure de 20 % des volumes de bois que le gouvernement a imposée sans étude d'impact sur les conséquences, sans prévoir à ce moment-là de mesures d'atténuation pour les travailleurs des régions du Québec, voilà aussi des facteurs qui affectent l'industrie forestière québécoise.

Entrée en vigueur le 1er avril 2006, la recommandation du rapport Coulombe de réduire de 20 % les volumes de bois a provoqué jusqu'à maintenant la perte de 5 000 emplois, et, si ça n'avait pas été de la récolte de bois brûlé, nous en serions à 10 000 emplois, selon les meilleures analyses. Des pertes d'emploi équivalentes sont à prévoir pour la prochaine année. Des municipalités seront bientôt menacées de fermeture.

Alors, quelle est l'importance de cette situation pour un gouvernement? Il est important de voir que, quand un gouvernement est face à une situation de cette ampleur, le rôle de ce gouvernement-là, quand ça va mal, c'est d'exercer un leadership et, premièrement, M. le Président, d'avoir un bon diagnostic, deuxièmement, d'avoir des mesures, des moyens adéquats pour ramener la situation, d'avoir des

études d'impact sur les conséquences des choix qui sont faits. Alors, M. le Président, à l'évidence, ça n'a pas été fait.

Et je vous cite *L'industrie forestière perd ses feuilles* dans *Le Droit*, 6 mai 2006. On dit: «Dans l'industrie forestière, tout est relié. Lorsqu'une entreprise entre en forêt pour couper des arbres, elle le fait pour différents détenteurs de contrats d'approvisionnement[...] — ce qu'on appelle les CAAF. Elle peut, dans le même territoire, couper du bois franc pour un fabricant de planchers comme David Lauzon, du pin pour un producteur de bois d'oeuvre et du cèdre pour un fabricant de bardeaux de bois.»

Alors, ce qu'on dit, juste pour la région de l'Outaouais, M. le Président, j'ai une litanie, je vais vous la lire. Litanie: ça fait trois ans que je lis la litanie de pertes d'emploi dans cette Assemblée nationale. Qu'est-ce qu'on me dit? On dit: *Forêt: les emplois s'envolent*. Ottawa-Hull: 31 mars 2006: 185 emplois perdus; Cornwall: 520 emplois perdus, fermeture définitive, 31 mars 2006; Pembroke: fermeture juillet 2006 prévue, 139 emplois perdus; Tembec, fermé été 2005, 209 emplois perdus; Lauzon, 164 emplois menacés, 360 en forêt, fermeture prévue, 15 juillet 2006; et Lauzon, fermée, Maniwaki, 80 emplois perdus; Commonwealth Plywood: Low: statu quo, 61 emplois; Northfield: fermée été 2005; 100 emplois perdus, Domtar (Grand-Remous); Produits Forestiers Coulonge: fermée en mai 2003, 67 emplois perdus; Sylvio Brunet: fermée à Fassett, en mars 2004, 95 emplois perdus.

M. le Président, lors de l'étude de crédits, le ministre des Ressources naturelles disait qu'il y avait seulement 974 emplois de perdus. On en a 214 à Uniboard, dans ma région, 40, à Sainte-Florence. Je continuerais pour toutes les régions du Québec. Ce que je veux dire, c'est que ça prend un bon diagnostic, des études d'impact sur les moyens, et ça n'a pas été fait.

● (11 h 20) ●

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la députée de Matapédia. M. le ministre.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Merci, M. le Président. Je suis très surpris de l'intervention de la députée de Matapédia. Elle parle de forêt. J'en ai parlé longuement, de forêt. C'est une industrie structurante et je ne veux pas radoter parce que j'en ai parlé, mais, dans les deux blocs qui me restent, on va parler des mines, M. le Président, parce que, ça aussi, pour la Côte-Nord qui intéresse particulièrement le député de Labelle, mais pour l'Abitibi, pour beaucoup du Québec... Mais commençons par parler de Gaspésie—Les Îles-de-la-Madeleine.

Je suis très surpris que la députée ne parle pas de sa propre région qui est une région qui est probablement la plus en difficulté, on le reconnaît, au Québec, qui a la transition la plus difficile à faire.

M. le Président, le gouvernement a créé le Fonds de diversification économique de la Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine. 19,5 millions, qui a été annoncé par le premier ministre lui-même, qui est venu avec Mme Normandeau, la ministre responsable de la région. C'est un fonds pour stimuler l'économie. Et là vraiment l'État intervient dans cette région. Donc, une enveloppe de 19 millions.

C'est quoi, les volets de cette enveloppe? 7,8 millions pour un fonds de création d'emplois pour permettre

aux municipalités de réaliser des travaux, créer des emplois. 4,2 millions pour le Fonds de diversification économique pour soutenir les projets d'investissement. 3 millions pour le Programme de soutien aux projets économiques, des investissements directs dans les entreprises. 1,5 million spécifiquement pour la ville de Chandler, mais géré, pas par nous au Québec, conjointement avec la Société de développement économique et industriel de Chandler. 1,5 million pour Murdochville géré, là aussi, avec le Comité de relance de Murdochville. 1,5 million pour New Richmond. Voilà des exemples concrets. Quand on parle en théorie, c'est une chose, mais, quand on se roule les manches puis on se met à la tâche, qu'est-ce qu'on fait? On va dans les régions et on appuie les gens sur des projets un par un.

Comment on fait ça? Si on prend, par exemple, Sayabec. Sayabec, c'est une... Il y a, à Sayabec, bien sûr une problématique. On sait que l'usine d'Uniboard est temporairement... est actuellement fermée. Elle n'est toujours pas réouverte, mais qu'est-ce qu'on fait? On ne fait pas des grandes déclarations. Les gens du ministère sont là. Les gens de la région sont là. On travaille avec énergie avec les gens du gouvernement, les gens du ministère des Terres et Forêts, les gens finalement d'Investissement Québec, les chargés de projet. On regarde tous les projets. On travaille avec acharnement pour que ça réouvre.

Qu'est-ce que ça donne concrètement? Donc, la solidarité du Québec envers la région de la Gaspésie, elle s'exprime concrètement non seulement par la stratégie d'éolienne... Et, dans la stratégie d'éolienne, on fait quelque chose qu'on ne fait pas souvent: on fait de la discrimination en exigeant un contenu économique régional, plus de 30 % de contenu économique régional, ça, ce n'est pas fait souvent dans le monde moderne aujourd'hui. Ça, c'est le premier geste de... Un, on fait l'éolienne et on la pousse au maximum. Deuxièmement, on fait cette discrimination positive pour l'emploi en Gaspésie. Troisièmement, on crée un fonds de relance avec près de 20 millions de dollars pour soutenir la relance en Gaspésie.

Et concrètement, M. le Président, je pense qu'il faut rappeler, pour les gens qui nous écoutent aussi, certaines bonnes nouvelles en Gaspésie. Aqua-Mer. Aqua-Mer, le gouvernement: 4 millions de soutien sur un investissement de 10 millions dans la Gaspésie, sa région, M. le Président. Je suis très déçu qu'elle n'en ait pas parlé. Alpha Quartz Systems, à Cap-Chat, un investissement de 18 millions, contribution de 5 millions, 100 emplois créés, ou consolidés, ou maintenus à Cap-Chat. 100 emplois, c'est très important dans cette région. L'Aqua Culture Nordik, M. le Président. Et je prends mes notes pour avoir les chiffres très précis. Projet de 2,5 millions, aide financière de 1 260 000 \$ du gouvernement du Québec pour, vous le savez, le site d'élevage d'omble-chevalier et d'omble de fontaine à Port-Daniel-Gascons. Marmen à Matane, deux nouvelles usines. Voilà... Stratégie éolienne, on va créer de l'énergie au Québec de la stratégie éolienne. Privilège à la Gaspésie.

Et de ça concrètement non seulement tous les emplois de construction, mais, ce qui est structurant à long terme, des usines, deux usines, des investissements de 25 millions, 160 emplois de créés à Matane. Nous, on aide entre autres avec un plan majeur de formation des travailleurs, d'adaptation des travailleurs. On peut continuer, M. le Président, avec 8 millions à New Richmond, à Bonaventure, à Chandler pour les infrastructures,

l'implantation du parc industriel, le réaménagement du centre communautaire de Bonaventure, le parc industriel à Chandler.

Et parlons des Îles-de-la-Madeleine. On pourra par la suite parler des Îles-de-la-Madeleine, le Centre de services de pêches et aquaculture, aux Îles-de-la-Madeleine, 5,5 millions, un centre unique. Le développement de la culture de la mye aux Îles-de-la-Madeleine, un projet de 500 000 \$. Il y en a, M. le Président, et des aides, des aides évidemment. L'industrie de la pêche est en difficulté, on le sait — et vous m'indiquez que mon temps est terminé — mais voilà des gestes concrets, pointus, qui expriment notre solidarité, M. le Président.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, M. le ministre. M. le député de Louis-Hébert.

M. Sam Hamad

M. Hamad: M. le Président, honnêtement, je suis très déçu de la performance de l'opposition. Et je vois que la députée de Matapédia, sa revue de presse s'arrête au mois de mars 2006. Nous sommes rendus au mois de mai. Et, je le rappelle, elle a oublié une bonne nouvelle, une grosse nouvelle importante pour l'industrie forestière, c'est la signature d'ententes avec les Américains sur le conflit de bois d'oeuvre. Et je vois qu'elle n'a pas parlé de cette bonne nouvelle là, que nous avons travaillé très fort, que le ministre du Développement économique, le premier ministre du Québec... On a aidé le gouvernement fédéral à négocier avec les Américains pour avoir une entente importante.

En même temps, ils ne sont pas à jour encore, M. le Président, parce qu'ils parlent de 1 000 MW éoliennes. Nous sommes rendus à 3 500 MW actuellement. Il y a 2 000 MW en appel d'offres, il y en a 1 000 qui a été octroyé, plus 300, plus 500. Alors, je vois que leurs travaux de recherche sont vraiment en retard, M. le Président.

Le député de Labelle, il disait qu'il faisait des tours dans les régions. Il a mentionné qu'il a été plusieurs fois avec la chef de l'opposition officielle, députée d'Hochelega-Maisonneuve. Il n'a jamais mentionné le nom de son chef, M. Boisclair. Donc, on ne le voit pas, M. Boisclair, ni à l'Assemblée nationale ni même pas dans les régions avec ses députés. Je me demande où il est, M. Boisclair.

En termes concrets, M. le Président, parlons des réalisations concrètes. Il a été sur la Côte-Nord. J'aurais aimé ça qu'il aille voir un petit peu Québec Cartier Mining, la réalisation du gouvernement libéral pour Québec Cartier Mining, M. le Président. Lorsqu'on a été élus, en 2003, il y avait un principe d'entente qui a été négocié avec l'ancien gouvernement de M. Landry, et, lorsqu'on est arrivés, on a été élus, en 2003, on a renégocié l'entente, et cette entente-là, on a sauvé des emplois dans la région, sur la Côte-Nord, M. le Président, on a sauvé la compagnie Québec Cartier Mining. Et, 16 mois plus tard que la signature d'ententes avec Québec Cartier Mining, M. le Président, le gouvernement du Québec, les citoyens du Québec, ils ont fait un profit de 135 millions de dollars. Et je mets au défi les députés de l'opposition de nommer une réalisation dans toute leur histoire, dans les quatre mandats qu'ils ont faits, pas seulement deux, quatre mandats, de nous montrer qu'ils ont fait une réalisation comme celle-là, M. le Président.

Deuxième chose, il y a plusieurs réalisations qu'on a faites au Québec et plusieurs investissements qui est fait par Investissement Québec, par le gouvernement du Québec. Et je vais nommer quelques-unes ici, montrer que nous sommes présents dans les régions: Fruit d'or inc. — ça, c'est le nom des compagnies — GDS Nov-I-Bois, Mirabel-Mécachrome, Performance L.T., Portfeuille Soucy, Produits Belt-Tech, Strycker Medical inc., Systèmes de polymère Structural. Et récemment, M. le Président... Je l'invite, le député de Labelle, s'il veut faire des tours dans la région, d'aller un petit peu dans la région de l'Abitibi. C'est une région qu'il n'a pas parlé, région actuellement... L'économie va en or là-bas, et il n'y a pas... Récemment, M. le Président, il y a eu une annonce de 220 millions de dollars pour le projet Goldex, et le gouvernement du Québec était présent pour ce projet-là. Il y a des retombées économiques majeures dans notre économie, M. le Président.

Et je vais nommer d'autres projets aussi... récemment ont été mentionnés, Bombardier, juste hier, Bombardier, des impacts dans les régions, M. le Président, 1 milliard de dollars, des impacts directs dans les régions, La Pocatière et autres, pas seulement pour Bombardier, mais aussi beaucoup de petites entreprises dans les régions qui vont continuer à consolider leur position, soit technologique, soit de connaissances et pour exporter, M. le Président. Ça, c'est une autre réalisation.

Il n'y a pas longtemps, le premier ministre du Québec et le ministre de la Santé, nous avons annoncé un programme important Info-Santé du Canada, 547 millions de dollars, qui va toucher les firmes informatiques du Québec dans toutes les régions du Québec, et ça, c'est un autre impact important.

Il n'y a pas longtemps, l'ancien ministre du Développement économique, le député de Kamouraska, il a annoncé un appui à Bell Helicopter, Pratt & Whitney, c'est des projets: 700 millions, 250 millions et 1,1 milliard comme on a dit tantôt pour l'industrie forestière.

M. le Président, c'est des réalisations concrètes, des réalisations qui ont beaucoup de retombées. Ça, pour nous, les libéraux, le gouvernement libéral, c'est la création des richesses. Parce que, lorsqu'on est arrivé au pouvoir, en 2003, le Québec, il y avait des jobs, il y avait des emplois, la santé était correcte, mais n'était pas en mesure de créer autant de richesse qu'il fallait. Pourquoi? C'est à cause de l'inertie de l'ancien gouvernement, à cause du métro de Laval, à cause de la SGF, à cause de la Gaspésie et toute la philosophie économique derrière qui était basée juste... on donne de la cortisone, M. le Président. Leur stratégie était simple, en termes populaires: On donne de la cortisone quand on a des problèmes. Alors, vous savez très bien que la cortisone ne guérit pas, ça soulage, mais ça ne guérit pas, ça ne règle pas les problèmes. Mais, voici, ici, vous avez en main ici plusieurs réalisations économiques.

Dans le domaine des mines, M. le Président, en 2003, les investissements en exploration dans le domaine minier étaient 134 millions de dollars par année. Ça prenait 150 minimum pour trouver des nouvelles mines et, aujourd'hui, en 2005, M. le Président, c'est 240 millions de dollars d'investis dans le domaine de l'exploration minière. Merci.

• (11 h 30) •

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): C'est moi qui vous remercie, M. le député de Louis-Hébert. Mme la députée de Matane...

Mme Doyer: Matapédia.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Matapédia, excusez-moi, Mme la députée.

Mme Danielle Doyer

Mme Doyer: Matapédia. Et, M. le Président, je vais me permettre de donner un cours de géographie. Je suis la députée de Matapédia depuis 12 ans et je suis de la région du Bas-Saint-Laurent, non de la Gaspésie. Alors, il aurait fallu parler de ma région du Bas-Saint-Laurent.

Et je veux aussi, M. le Président, vous souligner et souligner aux personnes qui sont ici que, si, nous... On n'arrête pas de nous sortir notre performance, parce qu'on a bien réagi à la première crise forestière où est-ce qu'on a perdu 25 % à 30 % de notre possibilité forestière, parce qu'on a eu les moyens avec mon gouvernement péquiste de ce temps-là de réagir, ce qui n'est pas le cas maintenant.

Et, M. le Président, si le premier ministre avait été content de la performance du député de Louis-Hébert, il l'aurait gardé comme ministre, ce qui n'a pas été le cas. Alors...

M. Hamad: ...

Mme Doyer: ...tant qu'à avoir une méchanceté, je vais en dire une autre.

M. Hamad: M. le Président, question de règlement.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): M. le député de Louis-Hébert.

M. Hamad: Je comprends que la députée de Matapédia est frustrée parce qu'elle a fait une très mauvaise présentation, mais quand même elle n'a pas le droit de s'attaquer aux députés, quand même, personnellement.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Mme la députée, soyez prudente, quand même. J'aimerais...

M. Hamad: ...

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): À votre question de règlement, ce que j'en réponds, c'est: Soyez prudent, on termine, là. Terminons sur une bonne note. Mme la députée de Matapédia.

Mme Doyer: D'accord. Alors, M. le Président, ce que je disais, c'est que, malgré les cris d'alarme de l'industrie, on continue à dire que tout va bien dans l'industrie forestière, ce qui est faux, et c'est très inquiétant, alors que même les fonctionnaires du MRN calculent qu'il y a au moins 4 000 pertes d'emplois en forêt depuis le 1er avril 2005. L'industrie nous parle de 5 000 pertes d'emplois, dont 1 000 juste au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Et, c'est vrai, lorsque le ministre des Ressources naturelles a fait une tournée de relations publiques, l'an dernier, le ministre n'a pas cru une seule seconde à la gravité de cette crise. Il disait qu'il n'y aurait pas de mur-à-mur mais du sur-mesure. Je dirais plutôt que les régions se sont heurtées à un mur d'indifférence.

Et là ce qu'on peut constater, M. le Président, et j'invite le ministre du Développement économique, Innovation, Exportation à le constater, que nous sommes devant une crise structurelle et pas ponctuelle. Et je vous lis juste les articles, les titres d'articles de journaux: *Tembec sous respirateur artificiel. Le coût de l'approvisionnement pèse sur l'industrie forestière. La crise est loin d'être terminée.* Ce sont tous des articles récents. *L'industrie papetière plie les genoux. Cri du coeur pour l'industrie forestière.* Je pourrais continuer comme ça une heure de temps, puis il m'en resterait encore. Alors, ça nous explique peut-être pourquoi, pour venir en aide à une industrie en crise, le gouvernement a trouvé bien peu de moyens.

Concrètement, nous l'avons dit, ce sont quelque 75 millions de dollars, dont même pas la moitié ira directement aux travailleurs, qui ont été annoncés dans le dernier budget du gouvernement libéral. Et tout le monde le sait, il s'agit d'argent recyclé. Et là je viens de vous en lire, des titres d'articles. Le gouvernement libéral nous dit qu'il a répondu à la crise par le dernier budget du Québec. Rappelons-nous d'abord qu'il s'agit d'une annonce sur quatre ans et d'annonce sur trois ans l'an passé. On pourrait résumer à 10 millions les montants investis directement pour les travailleurs. L'industrie avait demandé une diminution de 10 \$ du coût de la fibre; les mesures annoncées ne la diminuent que d'environ 3 \$. Comment alors assurer la compétitivité des entreprises? Et c'était ce qu'on vous réclamait. Le Conseil de l'industrie forestière, il réclamait des mesures pour agir sur le coût de la fibre.

Le gouvernement nous a d'ailleurs fait un beau show, spectacle, en octobre dernier, en annonçant supposément de l'argent neuf, la veille que l'on commence ici, en Chambre, comme par hasard. Mais nous ne sommes pas dupes, on nous a recyclé les montants déjà annoncés dans le budget de 2005-2006, et c'est même clairement inscrit dans le volume III des crédits, et je cite, M. le Président, je vous le cite, vous m'écoutez bien: «Mesures du budget 2005-2006 reprises — reprises — dans le cadre de l'annonce gouvernementale du 17 octobre 2005.»

Parlons aussi de la stratégie de diversification et de consolidation. Le ministre, selon le livre des crédits, devrait poursuivre la mise en oeuvre de cette stratégie. Mais on n'a jamais réussi à voir la couleur de cette stratégie malgré que j'en ai fait la demande lors de l'étude des crédits. Pire encore, dans les questions particulières des crédits, on nous répond que la stratégie, et une stratégie de diversification industrielle reliée à la forêt, n'a pas été complétée. On s'est fait répondre ça, M. le Président, et on est dans une crise forestière majeure. On nous a dit: La stratégie n'a pas été complétée à cause de la mise sur pied du groupe-conseil de l'industrie forestière. Imaginez-vous donc. Tous ces indices ne peuvent que nous laisser croire qu'il n'y en a pas, de stratégie de diversification. Mais je laisse la chance au ministre qui est ici présent, le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, et au gouvernement libéral de nous déposer cette stratégie, comme je lui laisse également la chance de nous déposer son plan de mise en oeuvre des recommandations du rapport Coulombe, parce que, pour l'instant, tout ce que nous pouvons constater, c'est qu'il est en train de faire vivre... le ministre des Ressources naturelles et le gouvernement libéral ensemble, ils sont en train de nous faire vivre un dérapage majeur au

niveau du virage forestier qui était nécessaire, mais c'est au détriment des régions du Québec, M. le Président.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la députée. Je veux simplement mentionner à tous les collègues qu'il nous reste une séquence seulement, c'est-à-dire le côté ministériel, le côté de l'opposition, oui, ministériel et de l'opposition, et, malheureusement, on est en manque de temps. Donc, j'ai besoin de votre consentement pour terminer après midi. Est-ce qu'il y a consentement? Donc, on est huit minutes de retard, huit à 10 minutes de retard. Sinon, conséquence il y aura, je peux les donner, s'il n'y a pas consentement.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Le seul problème, c'est que, moi, je dois prendre un avion parce que je rencontre... J'ai déjà déplacé, à cause de cette séance d'interpellation, le Conseil des partenaires de l'innovation à Montréal. Alors, on peut... est-ce qu'on peut faire quelque chose entre les deux, là? Je peux parler quatre minutes au lieu évidemment d'en parler cinq, etc., puis que nos interventions finales soient de huit minutes au lieu de 10 peut-être juste pour gagner un peu de temps.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Sur la dernière séquence, il y a possibilité, sur la dernière séquence, de parler chacun deux minutes ou on peut reprendre le temps à la fin complètement. Est-ce qu'on peut faire ça, Mme la secrétaire? Non. La suggestion était de prendre deux minutes, deux minutes, deux minutes pour la dernière séquence. Ça, est-ce que ça vous irait?

M. Bachand (Outremont): ...elle n'est pas commencée, la séquence.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): On la commence.

M. Bachand (Outremont): ...commence par eux puis, moi, je suis le deuxième, alors c'est madame qui l'a commencé.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Non. On commence par vous, deux minutes, ensuite deux minutes de ce côté-ci et deux minutes à l'opposition. Et, à la fin, on fait conclusion 10-10. Ça vous va? Donc, allons-y, M. le ministre.

M. Bachand (Outremont): Trois minutes, trois minutes?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Deux minutes.

M. Bachand (Outremont): Et on va extensionner à 12 h 5.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Deux minutes, deux minutes, deux minutes. On va rattraper la minute de retard.

M. Bachand (Outremont): Trois-trois-trois, et on finira à 12 h 4, ça vous va?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): La conclusion, on n'a pas le droit de la modifier.

M. Bachand (Outremont): La conclusion va rester la même.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): O.K.

M. Bachand (Outremont): Allons-y avec trois minutes puis, après ça, on verra. M. le Président, bon, je n'ai que trois minutes. Je vais soulever deux points. La forêt, là, on en a beaucoup parlé, puis c'est le plan le plus structurant. Et le 925 millions, c'est de l'argent neuf, M. le Président, dans le budget. Ce n'est pas de l'argent recyclé. Alors, il faut mettre... Un chat, c'est un chat.

Deuxièmement, je n'ai pas de leçons de géographie à recevoir, mon épouse vient de Causapsal. C'est une région, la vallée de la Matapédia, que je connais très bien, et il y a des vieux débats en Gaspésie sur l'appartenance géographique dans le coeur du monde: est-ce qu'ils sont en Gaspésie ou est-ce qu'ils sont dans le Bas-Saint-Laurent? Le gouvernement trace des frontières administratives dans certains crédits.

Alors, fondamentalement, si la députée ne se préoccupe pas du tout de la Gaspésie parce qu'elle dit qu'elle appartient à Matapédia, c'est son droit, c'est son choix, mais, moi, j'ai parlé de la Gaspésie, mais je vais aussi lui donner beaucoup de projets qui ont eu lieu dans Matapédia: Biotechnologies Océanova, Diarough, Decacer. Je ne les nommerai pas tous parce qu'on a juste trois minutes. Il y a une douzaine de projets où on a, là encore, soutenu concrètement.

Je voudrais juste, dans le bref temps qui nous reste, parler des mines. Parce qu'on parle de la forêt, mais les mines, c'est un secteur très structurant pour l'ensemble des régions du Québec, y compris la Côte-Nord qui tient tant à coeur au député de Labelle.

Dans les mines, le gouvernement a un programme très actif. L'Abitibi a choisi les technomines souterraines comme projet ACCORD structurant. Dans les mines, vous parlez de la Côte-Nord, M. le député de Labelle, parlons donc de Québec Cartier Mining ou, encore là, un cas concret où le gouvernement... Quand M. Hamad d'ailleurs était ministre à ce moment-là de ce ministère, on a appuyé Québec Cartier Mining avec un investissement de 20 millions, avec une garantie de prêt substantielle. C'étaient des centaines d'emplois en jeu. Voilà une entreprise structurante dans la région.

Aujourd'hui, on est contents. Évidemment c'est un beau cas. Ils n'en parlent pas. On est contents parce que non seulement ça réussit, non seulement cette entreprise-là est florissante, non seulement il y a des centaines de jobs qui sont là, mais en plus de ça on a fait un profit de 133 millions de dollars, M. le Président, à Investissement Québec, par cette intervention. Ce n'est pas des pertes de trois quarts de milliards de dollars de la SGF, c'est un profit de 133 millions de dollars dans ça.

● (11 h 40) ●

Dans les mines, M. le Président, le Québec est un des cinq territoires dans le monde qui sont parmi les meilleurs dans le monde, selon les grands spécialistes — je cherche leur nom: l'Institut Fraser. On est au cinquième rang mondial qui attire l'attention. Là aussi, concrètement, non seulement c'est stratégique, non seulement l'Abitibi a choisi ça comme projet structurant dans ses crêneaux

d'excellence, mais elle le fait avec la région nord du Québec, elle le fait d'ailleurs avec ses collègues de l'Ontario. Et il y a un projet Goldex qu'on a appuyé concrètement, Agnico-Eagle, que je suis allé annoncer et, avec un investissement substantiel. Ça va créer 400 jobs pendant la construction. Les mines, ça va bien au Québec, M. le Président, parfois il faut le dire. Évidemment, ce sont des secteurs cycliques, c'est pour ça qu'il ne faut jamais regarder la statistique de la semaine dernière. Et une chance qu'on ne gouverne pas par articles de journaux, ça serait un désastre. Est-ce que... c'est vrai que c'est trois minutes, le temps est écoulé.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Trois minutes, c'est court, j'en conviens avec vous.

M. Bachand (Outremont): Je m'incline, M. le Président.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): M. le député de Trois-Rivières.

M. André Gabis

M. Gabis: Merci, M. le Président. Je remercie la députée de Matapédia et le député de Labelle de nous permettre de démontrer que le Québec va mieux. L'opposition ne va pas mieux, mais le Québec va mieux, M. le Président. Et, tout à l'heure, le député de Labelle mentionnait que le député de Trois-Rivières n'avait pas à être fier des chiffres, mais, moi, je vais lui dire que je suis extrêmement fier de ce que le gouvernement actuellement fait pour le Québec et je vais citer des chiffres et je vais déposer le document qui provient de l'Institut de la statistique du Québec.

Tout à l'heure, le député de Louis-Hébert mentionnait qu'il hésitait entre deux options pour qualifier les propos du député de Labelle. La moindre des choses, c'est que c'est inexact. Et, moi, je n'accepterai plus, comme député de Trois-Rivières, qu'on dise que la Mauricie a perdu 4 000 emplois depuis notre arrivée. C'est tout à fait le contraire. Et ce n'est pas des chiffres que je lance en l'air. Je vais déposer des chiffres de l'Institut de la statistique du Québec, M. le Président, et je vais vous le démontrer.

En 2002, la dernière année complète de pouvoir du précédent gouvernement, la population active dans la Mauricie était de 126 200 personnes; fin 2005, 129 000. C'est plus 2 800 personnes. Le nombre d'emplois en Mauricie, M. le Président, à la fin de 2002, la dernière année complète de pouvoir du précédent gouvernement, 111 800 personnes en emploi; en 2005, fin 2005, M. le Président, 116 200. C'est plus 4 400 personnes en emploi dans la région de la Mauricie.

Emplois à temps plein, M. le Président, en 2002, fin de l'année complète de pouvoir du précédent gouvernement, emplois à temps plein, 88 400; fin 2005, M. le Président, en Mauricie, 92 400. C'est plus de 4 000 emplois à temps plein.

Emplois à temps partiel, M. le Président, 2002, dernière année du Parti québécois, 23 400 emplois à temps partiel; fin 2005, M. le Président, 23 900. C'est plus 500 emplois à temps partiel.

M. le Président, le Québec va mieux, la Mauricie va mieux, l'emploi au Québec, M. le Président, fin 2002,

Gaspésie... Oui, ce n'est pas dans la région de la députée de Matapédia, mais c'est le fleuron du Parti québécois, la Gaspésie, un gâchis incroyable qui a coûté 200 millions aux Québécois, M. le Président — et je suis content que la députée écoute et ne parle pas lorsqu'on lui donne ces chiffres. Au Québec, M. le Président, fin 2002, 3 907 000 personnes qui travaillaient... population active, pardon; fin 2005, M. le Président, 4 052 000, c'est plus de 145 000 personnes. Et je termine avec le nombre d'emplois, M. le Président, c'est plus 147 000 au Québec. Je sais que ça n'intéresse pas la députée de Matapédia, mais il est important de savoir que le Québec va mieux et que le Parti québécois va mal.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, monsieur. Mme la députée de Matapédia.

Mme Doyer: Je veux le même temps.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Allez-y, Mme la députée.

Mme Danielle Doyer

Mme Doyer: Merci, M. le Président. Vous me connaissez, je veux le même temps. Alors, le député de Trois-Rivières, s'il trouve que ça va bien pour son gouvernement, à 70 % de taux d'insatisfaction, je trouve que les chiffres parlent par eux-mêmes.

Alors, M. le Président, M. le Président, comment on veut aider les régions ressources à se diversifier, à redynamiser leur économie? Parce que, moi, je suis intéressée par l'occupation du territoire du Québec mais de façon dynamique.

M. le Président, je veux vous dire que votre gouvernement, le gouvernement libéral, il aurait dû faire du développement économique sa priorité, il ne l'a pas fait. Il a poursuivi — et il le fait encore — le retrait des mesures d'aide aux régions. Ils ont coupé, depuis trois ans, 1 milliard dans les mesures structurantes pour le développement régional au cours des deux premiers budgets du gouvernement libéral. Le gouvernement Charest avait remis 150 millions l'an dernier. Cette année, en 2006, M. le Président, ce n'est que 50 millions au net qui sont...

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Question de règlement! Désolé, une question de règlement.

M. Hamad: M. le Président, vous le savez très bien, qu'on ne devrait pas nommer le nom d'un député, on devrait nommer sa circonscription.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Allez-y, Mme la députée.

Mme Doyer: ...mais c'est vrai, c'est correct. Merci, M. le Président. Alors, comment ça s'est traduit dans le budget 2006-2007? Le ministre des Finances ajoute 183 millions de nouvelles mesures pour le soutien à l'économie, mais il coupe 7 % des budgets à vocation économique: moins 41 millions, celui du ministre qui est devant moi, Développement économique, 29 millions au ministère des Ressources naturelles, moins 19 millions au ministère du Tourisme, moins 23 millions au ministère

de l'Emploi, et, M. le Président, nous avons 5,7 milliards d'investissements qui sont retardés de toutes sortes de façons. Et on pense que c'est comme ça qu'on va redynamiser l'économie.

Et, M. le Président, je vais vous donner des exemples concrets, et, si vous allez faire la recherche au niveau de vos CLD, au niveau de vos CLE... Moi, là, dans ma circonscription, dans mes journaux, de ce temps-là, on annonce des coupures dans les centres locaux d'emploi. Est-ce que, M. le Président, le ministre est au courant de ça? Comment on va faire, mes 214 qui ont perdu leur emploi à Uniboard, les 40 à Sainte-Florence, les dizaines et centaines de travailleurs et de travailleuses du Québec qui ont perdu leur emploi? Il coupe les moyens. Il les avait déjà coupés et il continue de couper les moyens que nous avons pour faire autre chose lorsque nous perdons les emplois au niveau forestier.

Alors, M. le Président, je tiens à vous le dire en conclusion, que l'année 2005, ça a été la pire des 10 dernières années: avec 36 000 emplois créés, on a eu une faible création d'emplois. Rappelons que, pour la seule année 2002, le Québec avait créé 135 000 emplois, et, M. le Président, le budget des régions ressources en 2001, il était venu à cause du 11 septembre 2001, et nous avions fait comme un gouvernement devrait faire, nous avions pressenti que nous serions devant des difficultés, et Mme Marois avait agi à l'automne avec un budget exceptionnel pour les régions ressources du Québec. Et, s'ils avaient continué dans la même foulée, on ne serait pas dans la choucroute, dans la shnout — appelez ça comme vous voudrez — dans laquelle on est actuellement par rapport aux régions ressources, avec du monde qui perdent leur emploi et peu de moyens pour réagir. C'est ça, la situation, M. le Président.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, Mme la députée de Matapédia. Donc, M. le ministre, en conclusion.

Conclusions

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): C'est sept minutes, M. le Président, c'est ça?

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Sept minutes, oui, comme convenu.

M. Bachand (Outremont): Sept minutes. Merci, M. le Président. Si vous aviez fait un si bon travail que ça, Mme la députée de Matapédia... M. le Président, si l'opposition avait fait un si bon travail que ça, les Québécois auraient eu confiance puis les auraient réélus. Alors, pour la confiance en région, on repassera.

M. le Président, c'est un débat passionnant sur le développement économique régional parce que c'est important. On travaille.. on est au service des citoyens, on travaille pour les hommes et les femmes du Québec qui vivent partout au Québec, non seulement à Montréal et dans la capitale nationale, mais dans toutes les régions du Québec.

Il y a un plan de match et il y a un véritable changement de cap. Et le changement de cap, M. le Président,

c'est la confiance, c'est la confiance, c'est les relations avec les gens des régions, c'est la confiance avec les élus des régions, c'est la décentralisation. Le changement de cap, M. le Président, c'est aussi apporter des outils économiques performant en région. Et là on va revenir sur un certain nombre de ces outils-là en conclusion, puisque c'est une synthèse, les FIER, M. le Président, outil d'intervention économique très, très, très important.

Ceci étant, le développement économique, M. le Président, ça ne dépend pas d'un article de journal de la semaine, c'est une stratégie à long terme, c'est une perspective long terme sur laquelle il faut travailler avec acharnement de façon continue, constante, non seulement les gens du gouvernement, les élus locaux, les gens des entreprises. Il faut prendre en main notre propre développement non seulement au Québec, mais dans chacune des régions du Québec.

M. le Président, il y aura une nouvelle stratégie de développement des régions en cours d'année. Le député de Labelle le souhaite, nous le souhaitons, le Québec le souhaite. Il y aura donc une nouvelle stratégie de développement économique des régions en cours d'année, comme le premier ministre l'a clairement et tout simplement dit d'ailleurs dans le discours inaugural, et ça s'inscrit aussi dans notre engagement d'*Avantage québécois*. Et bien sûr cette stratégie va porter une attention très, très particulière aux régions ressources et aux territoires des autres régions qui sont aux prises avec des grandes difficultés économiques.

● (11 h 50) ●

Cette stratégie, M. le Président, reconduira certaines des mesures qui sont efficaces parce que, dans l'ensemble, quand on fait une évaluation, il y a des mesures qui marchent bien, il y a des mesures qui marchent moins bien puis il y a des mesures qui ne marchent pas. Bien, c'est clair que des mesures qui sont efficaces seront reconduites. Cette stratégie-là, M. le Président, va s'appuyer... le pilier du développement, ça va être les créneaux d'excellence. C'est les créneaux de diversification industrielle, les créneaux... Mais, au fond, les créneaux d'excellence, c'est quoi? C'est des grappes, c'est des secteurs. Et là on met toute l'énergie de la société pour que non seulement les entreprises, mais les centres de recherche, les universités et les appuis gouvernementaux viennent créer, autour de certains secteurs industriels, une économie gagnante dans chacune des régions, comme l'éolienne, en Gaspésie, on est en train de le déployer.

M. le Président, on ajoute aussi de l'argent pour soutenir ça, hein, 12,5 millions pour soutenir ces créneaux d'excellence là dans le budget plus un autre 5 millions, 17,5 millions sur les trois prochaines années. On va continuer avec énergie à soutenir les plans d'action. J'ai rencontré l'ensemble des présidents des comités ACCORD. J'ai parlé à ma collègue Nathalie Normandeau, ministre des Affaires municipales. Je suis impatient, M. le Président. Je suis impatient que les plans stratégiques de chacune des régions tombent en place le plus rapidement possible. Et j'ai demandé aussi à ce qu'on accélère ça de part et d'autre.

Ceci étant, il y a des choses qui prennent du temps à mûrir. On ne fait pas pousser une tulipe en tirant sur la tige, sur la fleur. Donc, il faut travailler avec les régions. C'est une expression de Marcel Léger d'ailleurs, à l'époque, cette expression, M. le Président. Mais il faut travailler avec la confiance des élus. Il y a plusieurs créneaux

qui sont maintenant présentés, il y en a qui sont en cours de route. Et, à la fin de l'année, il y aura au moins une douzaine de créneaux d'excellence qui seront en bonne voie d'être réalisés, M. le Président.

Comme on a coupé le temps, j'accélère mes remarques. Fondamentalement, le défi, le défi, c'est quoi? Le défi, c'est que, dans chaque région, il y ait suffisamment d'emplois pour les hommes et les femmes du Québec. Mais, dans la conjoncture mondiale d'aujourd'hui, les emplois, ça ne se crée pas en faisant des articles de journaux, ça ne se crée pas en se levant debout puis en criant, en disant: Il faut créer des emplois, ça se crée en se retroussant les manches. Ça se crée fondamentalement avec une analyse rigoureuse de nos forces, c'est quoi, nos forces dans une région. Et nos forces dans une région.... En Abitibi, c'est les mines. Dans certaines régions, comme à Rimouski, c'est l'océanographie. Dans d'autres endroits, ce sera l'éolienne. Dans d'autres endroits, ce sera les pêches, et ainsi de suite.

Et, en s'appuyant sur nos forces, là, il faut que toute la société québécoise soit solidaire et dise: On va appuyer cette région-là, on n'essaiera pas de la dupliquer. Si cette région-là, c'est... Et, ce qu'on fait, on prend le siège social de SOQUEM, on le déménage en Abitibi, on prend le Centre d'exploration minière, on le déménage aussi en Abitibi — les emplois — pour créer, les Européens, les Français appellent ça les pôles de compétitivité, cette force économique qui va gagner sur le plan mondial. Il ne s'agit pas de créer une entreprise qui va durer un an. Il s'agit de créer des créneaux qui vont durer pour les cinq, 10, 15, 20, 25 prochaines années. C'est ça, la vision du gouvernement du Parti libéral du Québec, c'est de créer des visions à long terme.

Voilà pourquoi on fait une politique de la forêt. Voilà pourquoi on fait une politique énergétique visionnaire avec 25 milliards dans l'hydroélectricité, avec 3 000 MW dans l'éolienne, plus un autre 500 qui s'en viendra par la suite. Voilà, pourquoi, M. le Président, moi, je me suis aussi embarqué, comme on peut dire, j'ai adhéré au Parti libéral du Québec. Voilà pourquoi aussi j'ai décidé... alors que, moi, depuis 25 ans, j'œuvre au développement économique des grandes entreprises du Québec, à la fois dans une entreprise, Métro-Richelieu mais au Fonds de solidarité. Et, dans les deux cas, pendant 15 ans, je me suis promené dans toutes les régions du Québec et j'ai toujours tenu le même langage: Le Québec sera fort quand ses régions seront fortes et quand sa grande agglomération métropolitaine sera forte. Et, si on a un enfant faible, il faut travailler à le remettre en santé avec toute l'énergie qu'on peut.

Et cette énergie, M. le Président, je m'engage, moi, à ce que non seulement personnellement, comme ministre du Développement économique... C'est ma passion, le développement économique. Je commence à faire le tour des régions. L'ensemble des fonctionnaires du ministère sont mobilisés et l'ensemble de mes collègues du gouvernement aussi dans chaque ministère sectoriel. Ma collègue des Affaires municipales et des Régions, le premier ministre, le Conseil des ministres et l'ensemble des députés libéraux, on a une chose à coeur, M. le Président, c'est le développement économique des régions. Mais, pour ça, nous, on fait confiance aux gens et on ne le fera pas en criant, on va le faire en travaillant, en se retroussant les manches, en travaillant avec les élus régionaux, en travaillant avec les entrepreneurs parce qu'on fait confiance aux élus, on

fait confiance aux entrepreneurs. Nous, M. le Président, on fait confiance aux gens dans les régions et on fait confiance aux travailleurs aussi qui ont des défis importants pour adapter leurs façons de faire, pour adapter les conditions de travail dans les usines, pour qu'on soit plus productifs et qu'enfin on gagne dans l'économie mondiale, M. le Président. Merci beaucoup.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): C'est moi qui vous remercie, M. le ministre. M. le député de Labelle, en conclusion.

M. Sylvain Pagé

M. Pagé: Oui. Merci, M. le Président. M. le ministre, vous terminez sur la note de la confiance. Oui, il faut faire confiance aux gens, je suis d'accord avec vous, mais par ailleurs je vous ferai remarquer, et je vous l'ai cité tantôt, le sondage CROP qui rappelle, de mois en mois, depuis bientôt trois ans, que vous n'avez plus la confiance de la population tout simplement parce que... Oui, vous avez été élu, et on a été sanctionné en 2003, à tort ou à raison, la population le jugera à la prochaine élection, mais vous avez été élus avec un programme que vous ne respectez pas, et c'est pour cette raison que la population n'a plus confiance en votre gouvernement depuis maintenant bientôt trois ans.

Bien sûr, il y a quelques annonces à gauche et à droite, dans certaines régions, de certains projets, et heureusement, heureusement qu'il y a encore quelques annonces, mais, le solde, il est négatif. Le solde, il est négatif.

Dans le secteur manufacturier, on n'en a pas parlé, on n'a pas eu l'occasion encore, c'est plus de 15 000 emplois de perdus dans les trois dernières années. Ce n'est pas pour rien que les chroniqueurs disent... Bon, j'avais le texte tantôt, là. Depuis 1991, c'est la pire situation. C'est le pire début d'année en termes de création d'emplois. Pour l'ensemble du Québec, là, après bientôt cinq mois, c'est une perte nette de plus de 27 000 emplois. C'est ça, le solde négatif de cette année. Et, dans les trois dernières années, on n'a créé que 13,7 % des emplois du Canada. La situation, elle est la même dans l'ensemble du Canada ou à toutes fins pratiques. En Ontario, c'est totalement le contraire. Pourquoi? Parce qu'on est proactifs en Ontario, beaucoup plus qu'une politique du laisser-faire comme vous nous présentez depuis que vous êtes au pouvoir, depuis trois ans.

Politique de confiance? J'appellerais ça la politique du laisser-faire dans votre cas, et ce que ça fait, bien, ça fait que, quand on ne crée que 13,7 % des emplois au Canada, quand on pense que notre solde était nettement plus positif que le vôtre... Et on se souvient tous de l'année 2002, quand on avait lancé les programmes AGIR, programmes de régions ressources, comme disait ma collègue tantôt. On avait créé 35 % des emplois du Canada. Après trois ans, votre moyenne est à 13,7 %. C'est extrêmement décevant et c'est ce qu'on entend partout dans les régions.

Je vous rappelle que, ce matin, le thème était essentiellement les régions ressources: Abitibi, moins 200 emplois; Gaspésie, moins 2 900 emplois; Côte-Nord, moins 3 100 emplois; Mauricie, n'en déplaie au député de Trois-Rivières, moins 5 400 emplois. C'est les chiffres qui nous sont fournis par Statistique Canada. Alors, j'espère qu'il ne pourra pas démentir ces statistiques.

Le produit intérieur brut du Québec, la performance en 2005, neuvième sur 10 provinces au Canada. Et qu'est-ce qu'on nous prévoit pour 2006? 10e sur 10. C'est du jamais-vu, M. le Président. Alors, quand les gens, dans notre tournée des régions, nous disent: Ça stagne; on joue dans les structures; il n'y a pas de programme; on a laissé le coffre à outils à la maison, bien, les résultats, on les a. Les résultats, on les a: 13,7 % des emplois créés, 10e sur 10, le Conference Board, c'est ce qu'il nous prévoit pour cette année au Canada, et Desjardins nous dit que la performance économique du Québec devrait... le PIB devrait être à 1,9 pour cette année; 1,7 pour 2007. C'est ça, votre stratégie du laisser-faire? Si c'est ça, moi, je pense qu'on s'en va dans un cul-de-sac et je pense que la population va réagir à la prochaine élection. Ça m'apparaît de plus en plus évident.

Alors, vous avez créé, dans les trois dernières années, 110 000 emplois sur 800 000 au Canada. C'est 13,7 %. C'est déplorable. Pourquoi? À cause d'une stratégie du laisser-faire, à cause également du faire-semblant où on annonce, après avoir coupé, hein, parce qu'il faut se rappeler que, dans les deux premières années, dans la stratégie des régions, on a coupé 45 %, 365 millions et, après, on recommence à faire des annonces. Moi, j'appelle ça la stratégie du faire-semblant.

Incertitude: on a joué beaucoup dans les structures. On a parlé des CRE. On me dit: Oui, ça commence à fonctionner, mais trois ans plus tard parce qu'on a passé deux ans à s'organiser. Pourtant, on avait quand même des CRD qui fonctionnaient bien.

Les ententes ACCORD. Tout le monde était heureux des ententes ACCORD. Pourquoi faire une annonce frileuse trois ans plus tard? La mise en oeuvre que l'on souhaitait partout dans les régions pour 2003-2004 est maintenant, chez vous, prévue pour 2010. C'est beaucoup trop tard.

● (12 heures) ●

Fonds de diversification économique. Vous annoncez maintenant un fonds de diversification économique pour la Gaspésie, mais nous avions un fonds de diversification économique dans l'ensemble des régions du Québec. En Abitibi, on a réussi à faire lever 63 projets grâce au fonds de diversification économique, des projets importants, structurants pour l'Abitibi. Et partout ce que les gens m'ont dit... On m'a dit tantôt que je n'en avais pas parlé. Oui, j'en avais parlé préalablement et j'en reparle encore. Quand je suis allé en Abitibi, là où on a un solde négatif d'emplois, les gens nous disaient: Revenez avec le fonds de diversification économique; il n'y en a plus, il n'y en a plus, vous l'avez mis de côté.

C'est la même chose avec les nombreuses coupures en recherche et développement, essentiel pour aller de l'avant pour nos entreprises. Là, on fait quelques annonces, mais après avoir coupé. Incertitude avec les tarifs d'Hydro-Québec. Si on veut relancer la Côte-Nord, il faut sécuriser les tarifs d'Hydro-Québec pour les entreprises de la Côte-Nord. C'est clair, c'est simple, c'est facile à comprendre, ça. Certifiez des montants sur un long terme pour les tarifs d'Hydro-Québec et vous allez voir la relance de la Côte-Nord. Pourtant, présentement, c'est un solde négatif de 3 100 emplois négatifs sur la Côte-Nord. Et là, évidemment, je passe sous silence les villes mono-industrielles qui ont énormément de difficultés.

En tourisme, budget faire semblant. Vous avez annoncé 15 millions, le solde net, c'est moins 19 millions.

Alors, les gens ne sont pas dupes. Les gens se rendent bien compte que le solde, il est négatif.

Alors, M. le Président, ce qui me déçoit, ce matin, c'est qu'on ne réussit pas à sécuriser les tarifs d'Hydro-Québec pour les entreprises qui créent énormément d'emplois au Québec. On ne réussit pas à sécuriser les régions en termes d'équité pour les FIER dans les régions et pour l'efficacité de ces FIER. On ne réussit pas à accélérer la mise en oeuvre des ententes ACCORD, et pour les régions ressources, bien évidemment, c'est une catastrophe parce que, ce matin, on n'a pas réussi à dire concrètement qu'on allait rappeler et moderniser, réactualiser le programme des régions ressources. Déception, M. le Président.

Le Président (M. Bachand, Arthabaska): Merci, M. le député de Labelle. Merci à chacun et à chacune d'entre vous. Donc, la commission ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux sine die. Et bon retour chez vous. Soyez prudents.

(Fin de la séance à 12 h 2)